

2014

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Ville du Bouscat



Le Bouscat, une ville à vivre



528 hectares,
23 829 habitants,
12 241 logements dont
21,75 en logement social,
6 269 emplois.





Ville attachée à sa diversité, sociale, culturelle et générationnelle, notre commune propose désormais chaque année un rapport précis présentant l'action des services municipaux, à nouveau structuré par grands secteurs d'activités.

Expression très explicite du travail annuel et conjugué des élus et des services, par domaines de compétences, ce document de référence est un bilan synthétique et transversal des actions et du fonctionnement de notre commune. Il présente et esquisse également les grandes lignes du développement et de la modernisation de la ville et met en évidence l'essentiel du service public communal. En détaillant les chiffres clés de l'activité de chacun des services, il permet aujourd'hui de mieux appréhender l'évolution des actions mises en œuvre et parfois de les orienter en fonction des besoins exprimés par la population.

Ce rapport d'activité témoigne surtout de la multiplicité des services et des équipements de notre ville en donnant une vision complète des actions et initiatives de notre mairie dans les services apportés aux habitants. L'ensemble des agents et cadres municipaux contribuent ainsi quotidiennement, avec efficacité, disponibilité et implication, à cette mission d'intérêt général. Leur attachement à un service public de qualité est d'ailleurs directement perceptible par les

Bouscatis qui l'expriment régulièrement. Par leur vitalité, leur professionnalisme, leur dévouement et leur savoir-faire, ils incarnent en effet le service public municipal et confirment que dynamisme et solidarité peuvent être conciliés dans l'action publique. Ce troisième rapport d'activité illustre donc bien cet engagement dans des projets structurants comme dans le lien quotidien avec les habitants.

Le nouveau statut de l'agglomération, devenue une métropole depuis le 1er janvier dernier, entrainera certaines modifications dans les compétences jusqu'à présent exercées par la commune. Certaines d'entre elles seront donc mutualisées dans un cadre intercommunal impliquant également le transfert de certains services et, par conséquent, l'activité d'agents municipaux. Dans un contexte financier très contraint pour les collectivités territoriales, la métropolisation s'inscrit notamment dans une plus grande efficacité et une meilleure réactivité dans l'exécution des missions de service public, en maintenant cette indispensable proximité avec l'usager dont la mairie restera toujours l'interlocuteur privilégié.

Patrick BOBET
Maire du Bouscat
Vice-Président de
Bordeaux Métropole.





« Demain se construit aujourd'hui ». Ce slogan, constituant l'un des six piliers de la charte d'engagement de la commune et illustrant notamment les valeurs de création ou d'anticipation, a trouvé en 2014 un profond écho dans l'activité des

services municipaux. Je l'indiquais dans ces mêmes colonnes l'année passée: « le monde territorial est en profonde mutation ». Nous devons anticiper ces changements en définissant une stratégie adaptée au défi qui se trouve devant nous. L'année 2014 a surtout été cela.

Au premier rang de ces changements figure la baisse sans précédent des dotations d'État. Les équilibres financiers des communes et de l'ensemble des collectivités territoriales s'en trouveront pour longtemps bouleversés. Face à cela et quel que soit notre avis sur le sujet, des choix radicaux sont à opérer. Des propositions ont été faites par tous les services (côté recettes et côté dépenses) avec pour postulat principal: la non-augmentation de la fiscalité locale. Le budget 2015 qui sera voté mi-mars sera la traduction concrète d'une stratégie financière prenant acte de ce nouveau contexte budgétaire.

La naissance de Bordeaux Métropole au 1er janvier 2015 présente ensuite toutes les caractéristiques de ce changement profond. La commune du Bouscat

n'a pas souhaité en être spectatrice mais tout au contraire actrice. À l'instar de 11 autres communes de l'Agglomération sur 28, la commune a été à l'initiative. Les premiers échanges ont démarré avant l'été 2014 et s'achèveront au 1er janvier 2016, date des premières mutualisations de services entre les communes et l'intercommunalité. 10% des effectifs de la commune seront concernés.

Ces deux modifications durables auxquelles je rajouterai la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires en septembre dernier sont donc clairement anticipées et surtout réfléchies à travers le prisme de la qualité, de cette qualité que la commune propose au quotidien à ses habitants et ses partenaires notamment associatifs. Restons donc mobilisés autour de cet objectif de qualité en 2015 comme nous l'avons été collectivement en 2014 et ne perdons jamais de vue notre engagement en faveur du service public local.

Merci enfin à tous les rédacteurs de ce document et bonne lecture

Yannick UHEL
Directeur Général des Services



Sommaire

p7 Les chiffres clés

p8 Compte Administratif 2014

p9 Les faits marquants

p10 Le Conseil Municipal

p12 Les agents municipaux

p13 Le Plan d'Éco-Responsabilité interne

LE STRATÉGIQUE

p14 Direction Générale

- Direction générale
- Secrétariat Général
- Développement Durable

L'OPÉRATIONNEL

**p19 Service Culture
Associations Animation**

- Animation
- Associations
- Culture
- École de Musique
- Ermitage

p25 Médiathèque

- Archives, documentation
- Médiathèque

p28 Social

- CCAS
- Pôle Sénior / Dépendance

LE FONCTIONNEL

p46 Service Communication

p48 Finances et projets internes

- Comptabilité, Facturation
- Informatique
- Marchés Publics

p52 Ressources Humaines

Temps de l'enfant et vie quotidienne

p32 Jeunesse

- Accueils Périscolaires
- Administration jeunesse
- ALSH
- Bureau Information Jeunesse
- Politiques Contractuelles
- Éducation
- Interventions multisports
- Sport, piscine municipale
- Temps Educatif Municipal

p42 Petite enfance

p43 Service au public

- Police Municipale
- Service au public

**p54 Direction des Services
Techniques**

- Cadre de Vie & Urbanisme
- Travaux régie, Logistique, Garage et propreté
- Espaces verts, Environnement
- Patrimoine et bureau d'études
- Voirie, Éclairage Public

Les chiffres clés 2014

17 430 électeurs

721 agents ont participé à des actions de développement durable

4 322 jeunes accueillis au BIJ

143 534 visites sur le site internet

7,61€/heure/enfant c'est le coût de revient d'une heure d'accueil dans les structures de la petite enfance

658 personnes reçues pour étudier la faisabilité d'un projet au service de l'urbanisme

163 contrôles routiers effectués par la police Municipale

53 199 prêts de documents à la médiathèque

173 000 m² d'espaces verts entretenus par les services de la Ville

141 associations suivies

122 dossiers d'aide légale ont été ouverts

550 mètres linéaire d'archives municipales

4 016 cartes d'identité et passeports

24 925 publics accueillis dans le cadre de la saison culturelle

1 470 enfants inscrits dans les centres de loisirs (ALSH)

341 retombées de presse

72 campagnes de communication

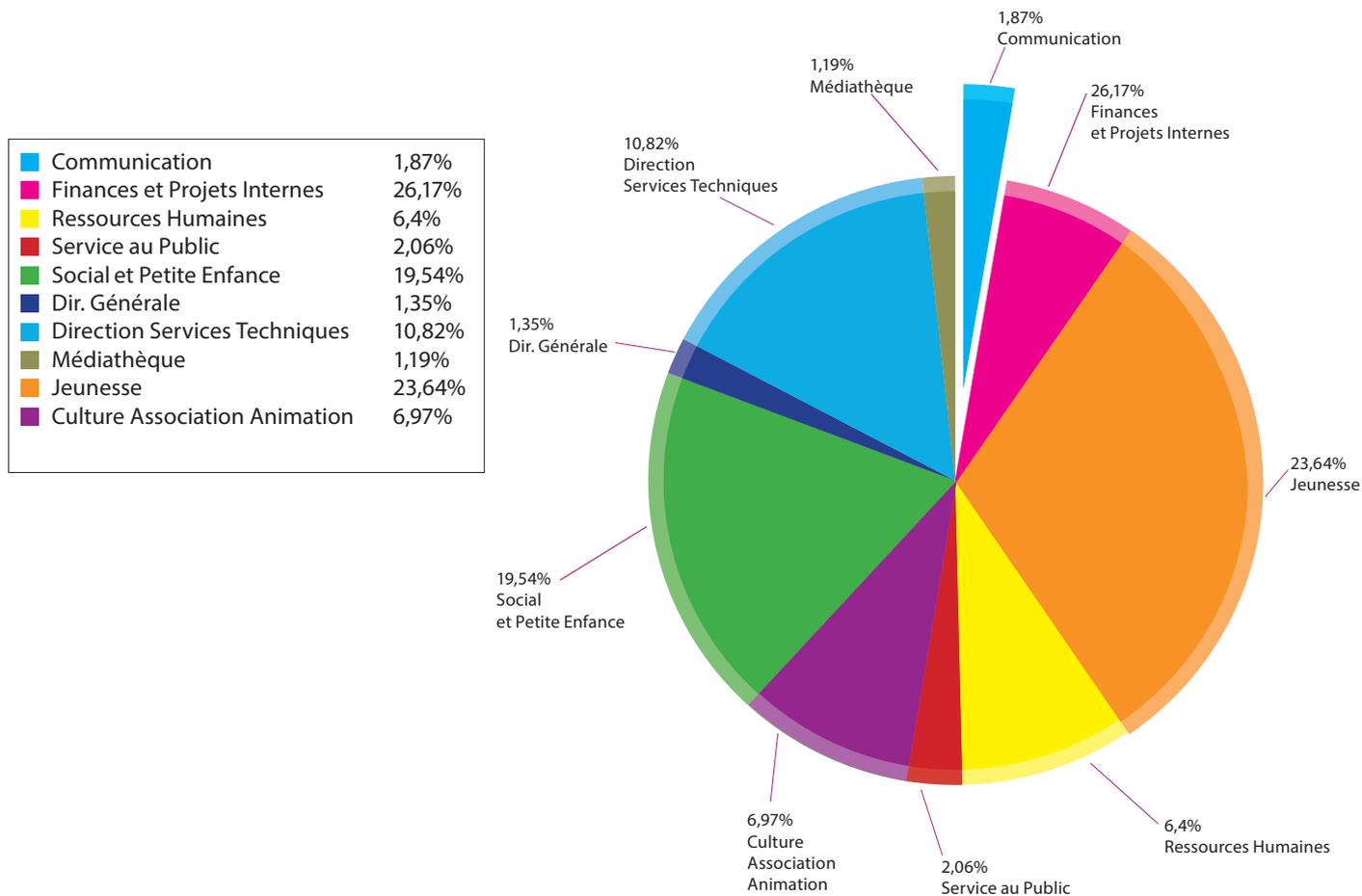
794 journées de formation pour les agents municipaux

213 683 heures d'accueil dans nos quatre ALSH

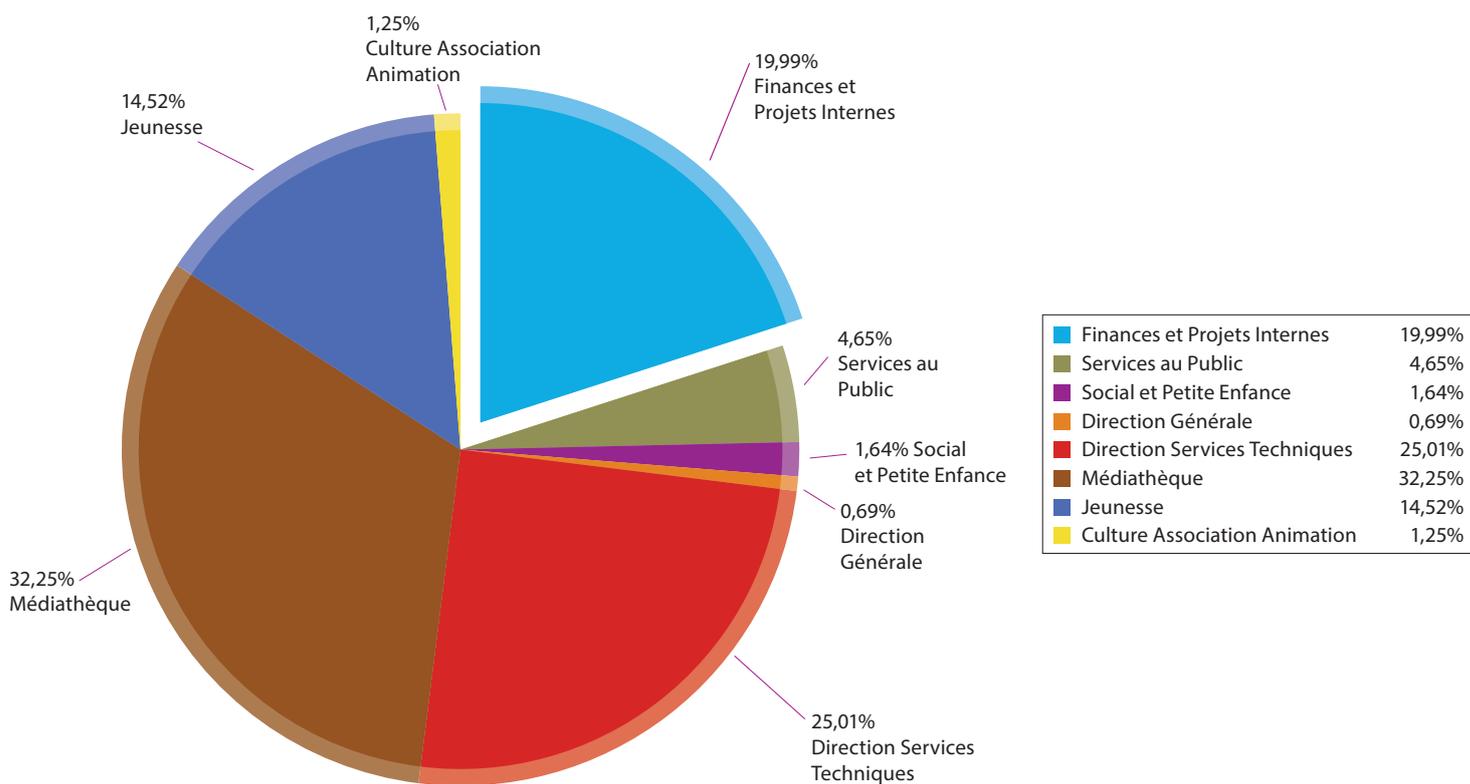
770 tonnes de déchets collectées par les services du CTM



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2014 PAR PÔLE



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU CA 2014 PAR PÔLE



Année 2014 : faits marquants

MARS

- > Nouvelle équipe municipale
- > Lancement du programme d'animation du Bois du Bouscat.

AVRIL

- > Signature de la convention de partenariat avec la ville de Glenn Ellyn (Chicago).

JUILLET

- > Lancement de consultation sur la concertation.
- > Concertation Îlot Renault

SEPTEMBRE

- > Début des travaux de construction de la Médiathèque et Maison de la Vie Eco-citoyenne et Associative - La Source.
- > Rythmes scolaires

NOVEMBRE

- > Préparation du passage à Bordeaux Métropole.





Le Conseil Municipal en 2014

7 CONSEILS

132 DÉLIBÉRATIONS

2 937 ARRÊTÉS

274 DÉCISIONS

MAIRE:

- Patrick BOBET

PREMIER ADJOINT:

- Bernard JUNCA
- Administration Générale
- Services techniques
- Grands travaux
- Qualité de ville
- Territoire durable
- Communication

ADJOINTS:

- **Emmanuelle ANGELINI**
Adjointe au Maire en charge de la Culture
- **Dominique VINCENT**
Adjoint au Maire en charge de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
- **Virginie MONIER**
Adjointe au Maire - Ressources Humaines et des services aux publics
- **Joan TARIS**
Adjoint au Maire - Finances, de l'Économie et de l'Emploi
- **Odile LECLAIRE**
Adjointe au Maire - Action sociale, Logement et Accessibilité
- **Denis QUANCARD**
Adjoint au Maire - Urbanisme et Voirie
- **Bérengère DUPIN**
Adjointe au Maire - Petite enfance, Séniors, Famille et Intergénérationnel
- **Gwénaél LAMARQUE**
Adjoint au Maire - Participation citoyenne, Relations Internationales
- **Bénédicte SALIN**
Adjointe au Maire - Vie Associative et Animations



CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS :

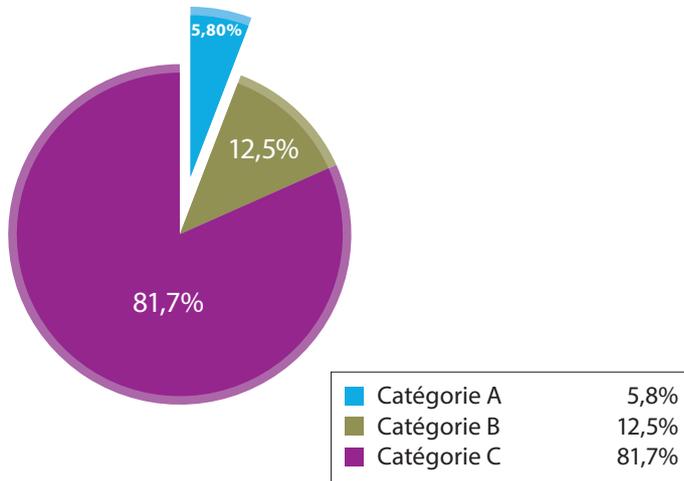
- **Emilie MACERON-CAZENAVE**
(Conseillère Municipale Déléguée – Déplacements, Espace publics)
- **Philippe VALMIER**
(Conseiller Municipal Délégué - Anciens combattants, Hygiène et Sécurité)
- **Philippe FARGEON**
(Conseiller Municipal Délégué - Sport)
- **Didier BLADOU**
(Conseiller Municipal Délégué - Commerce)
- **Françoise COSSECO**
(Conseillère Municipale Déléguée - Animations)

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

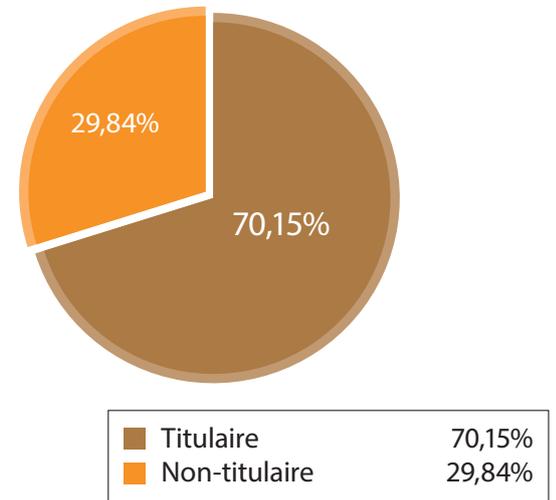
- Monique SOULAT
- Daniel CHRÉTIEN
- Alain MARC
- Agnès FOSSÉ
- Sandrine JOVENÉ
- Thierry VALLEIX
- Pascal APERCÉ
- Bernadette HIRSCH-WEIL
- Nathalie SOARES
- Nancy TRAORÉ
- Sébastien LABAT
- Géraldine HAUBERT
- Gloria QUETGLAS
- Grégoire REYDIT
- Pierre CATARD
- Pascal BROQUAIRE
- Claire LAYAN
- Fabien BARRIER
- Patrick ALVAREZ

441 agents Équivalent temps plein

Répartition des agents municipaux par catégorie hiérarchique

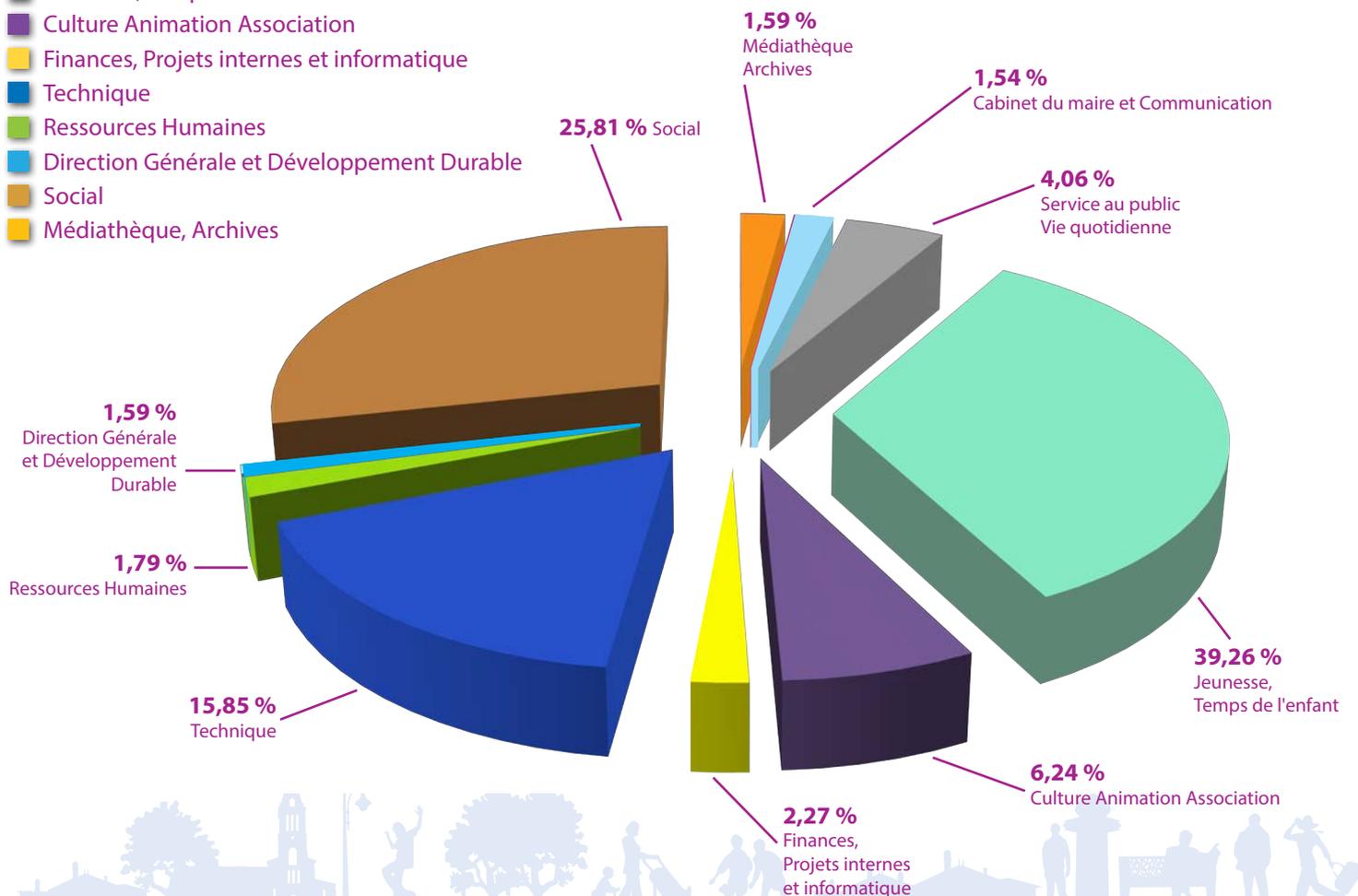


Répartition des effectifs par statut



Répartition des agents par pôle

- Cabinet du maire et Communication
- Service au public, Vie quotidienne
- Jeunesse, Temps de l'enfant
- Culture Animation Association
- Finances, Projets internes et informatique
- Technique
- Ressources Humaines
- Direction Générale et Développement Durable
- Social
- Médiathèque, Archives



Plan d'Eco-Responsabilité interne

(Fiche action N°41 de l'Agenda 21)



Journée d'animations « Testez l'éco-mobilité » organisée lors de la Semaine du Développement durable au mois d'avril pour tous les agents de la Mairie.

CHANGEONS NOTRE QUOTIDIEN

Action phare de l'Agenda 21, le Plan d'Eco-Responsabilité interne (PER) se décline auprès des élus et agents de la Mairie afin de renforcer l'exemplarité de la collectivité en matière de Développement durable à travers des gestes simples du quotidien qu'ils soient individuels ou collectifs.

Ce programme d'actions est suivi par un groupe de travail réunissant la direction des ressources Humaines, le directeur Général des services, le Pôle développement durable et des élus référents.

2014, LE THÈME DES DÉPLACEMENTS

Après le papier/les déchets, les économies d'eau et d'énergie, le thème de travail des agents référents a porté sur les déplacements. À travers un programme de réunions mensuelles de novembre 2013 à décembre 2014, les agents référents ont pu prendre conscience des enjeux liés à l'éco-mobilité, découvrir des nouvelles initiatives et relayer l'information dans les services.

LES CHIFFRES CLÉS

- > 10 réunions agents référents.
- > 1 journée de mobilisation pour tous sur l'éco-mobilité.
- > 500 guides N°3 « Bougeons autrement » diffusés lors des Vœux du Maire.
- > 500 boîtes Nomade avec offre « Testez l'éco-mobilité » distribuées.

L'éco-boutique du PER

Le Pôle Développement durable tient à votre disposition une sélection d'outils qui vous permettront de faciliter vos éco-gestes au travail.



VOS AGENTS RÉFÉRENTS :

Sylvie Cerceau, Écoles Mat. Chenille Verte
Cécile Villeneuve, École Mat. De l'Ermitage
Stéphanie Borie, Pôle Jeunesse
Jean-Marie Lalague, Piscine Municipale
Cyril Clédières, CLSH Les Ecus
Myriam Moreno, Service au public
Laurence Dubuc, C2A
Evelyne Julian, Ermitage
Brigitte Cambon, Ecole de musique
Patrick Bernard, Médiathèque
Laetitia Caillet, Archives municipales
Jean-François Alvarez, DST
Philippe Plessis, CTM ateliers
Alain Saint Paul, CTM/Régie travaux
Loïc Chantome, Espaces verts
Marie-Christine Fernandes/CCAS
Anne Bernard, Service d'Aide à Domicile
Martine Perlier, RPA
Séverine Wallas, Petite enfance
Marine Lepez, Pôle finances
Serge Tazia, Ressources Humaines

LES SUPPLÉANTS :

Réjane Saint Marc, Pôle Jeunesse
Franck Gaudin, Piscine Municipale
JL. Payssan/F.Crapon, Médiathèque
Christelle Fauquet, Urbanisme
Xavier Debailleul, CTM ateliers
C. Aupy, Espaces verts
Violaine Granier, Service d'Aide à Domicile



À VENIR EN 2015

Une nouvelle étape du PER va être lancée après une phase d'évaluation du premier programme (2011/2014) auprès de tous. Le PER 2015/2018 « nouvelle formule » se construira à partir des propositions recueillies lors de cette évaluation.

LE STRATÉGIQUE

Direction Générale

- > Direction Générale
- > Secrétariat Général
- > Développement Durable



1 Agent

45 530 € Investissement **131 212 € Fonctionnement**

1 SÉCURITÉ

Limiter le risque contentieux pour la collectivité et les agents
Consolider les procédures internes

2 STRATÉGIE FINANCIÈRE

Inscrire la commune dans une démarche prospective en investissement comme en fonctionnement

3 MODERNITÉ

S'adapter aux évolutions de la société et de ses problématiques

4 ÉVALUATION

Apprécier l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre par la ville en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens

5 IDENTITÉ

Renforcer l'identité de la ville (charte graphique, d'engagement)



ASSURER LA DIRECTION ET LE PILOTAGE DE L'ORGANISATION CONFORMÉMENT AU PROJET DE LA COLLECTIVITÉ

- > Assister le Maire et ses adjoints dans la définition des orientations stratégiques de la commune.
- > Préparer les décisions de l'exécutif et du Conseil Municipal et les mettre en œuvre.
- > Coordonner et piloter l'équipe de direction (CoDir).

La Direction Générale des Services est composée d'un directeur général et de trois directeurs généraux adjoints qui supervisent plusieurs directions ou services. En 2014, la Direction Générale a été renforcée avec l'arrivée de Marine Lepez chargée, entre autres, de l'animation de la démarche managériale.

Les pôles secrétariat général, ressources humaines et développement durable sont directement rattachés au Directeur.

L'équipe de direction autour de la Direction générale des services est organisée en deux comités, un comité de direction élargi qui se réunit une fois par mois et un comité de direction restreint qui se retrouve deux fois par mois. Des séances de co-développement sont également en place une fois par mois pour travailler sur des sujets pratiques en sous-groupes.

La Direction Générale des services renforcée ainsi que les directeurs généraux adjoints ont été fortement mobilisés en 2014 dans le cadre des réflexions liées à l'élaboration du schéma de mutualisation des services dont l'application devrait intervenir en janvier 2016. Chacun a été chargé de représenter les intérêts de la commune et apporter leur connaissance du fonctionnement interne au sein des réunions des différents groupes de travail qui se sont tenues à la Communauté

- > Initier les projets transverses et les conduire.
- > Contrôler et évaluer les politiques publiques.
- > Assurer la veille juridique et la conformité des actes de la collectivité.

Urbaine de Bordeaux.

En interne, le plan d'actions stratégiques proposé pour les années 2011-2015 par la Direction générale a été réalisé à 74 %.

Parmi les actions effectuées par le biais de ce plan, on peut citer :

- > L'écriture de 40 guides de procédures,
- > La mise en place d'un plan de formation pour l'ensemble des agents,
- > La mise en place de ½ journées d'accueil pour les nouveaux agents avec l'élaboration d'un guide, la distribution d'éco-cup, tasses,
- > La mise en place au 1^{er} janvier de la garantie prévoyance,
- > La refonte du dispositif d'évaluation individuelle en poursuivant des objectifs à la fois de performance, d'objectivité et de cohérence sur l'ensemble des services et directions de la ville et du CCAS,
- > La réalisation de la charte d'engagement,
- > Le renforcement des pratiques managériales par le biais de formation aux cadres du comité de direction élargit mais également de l'ensemble du personnel encadrant de la mairie,
- > Le développement du réseau social interne avec la création d'espaces de travail partagé mais également d'un espace général intitulée « kiwiteam » avec au total 167 utilisateurs, 4 500 contributions au 5 janvier 2015.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

Outre le suivi des dossiers réservés et notamment le projet de schéma de mutualisation :

- > Elaborer une stratégie « financière eu égard aux contraintes à venir.
- > Piloter l'ouverture au 1er janvier 2016 de la future médiathèque.
- > Développer l'approche qualitative (indicateurs, enquêtes de satisfaction...).
- > Elaborer en concertation le nouveau Plan d'Actions Stratégiques de l'administration (2015/2017).



La mise en place de Bordeaux Métropole et la réalisation du schéma de mutualisation sont deux éléments qui vont faire évoluer profondément l'organisation interne de notre administration et les relations entre les communes et l'échelon intercommunal. De nombreuses réunions de travail et de concertation se sont tenues et se poursuivent avec des responsables des communes et de l'intercommunalité. Elles vont permettre de créer un nouvel organigramme en préservant au mieux les intérêts de tous.

Quatre dossiers stratégiques ont été directement suivis :

- L'opération de l'îlot RENAULT « 50 000 logements »

En lien étroit avec la société RENAULT et la Fabrique Métropolitaine. L'année 2014 a été consacrée à la définition précise du programme et de ses attendus. Cette mise au point a été réalisée au cours de différents ateliers de projets associant la Fabrique Métropolitaine, la CUB, la Ville et le promoteur (et son architecte). Une concertation sur le projet architectural et les espaces publics s'est tenue pendant 3 mois en mairie. (Juillet - Septembre 2014).

• La métropolisation et la mutualisation

Ce dossier a notamment nécessité une grande implication sur les 6 derniers mois de l'année des DGS des 28 communes. Au-delà des réunions thématiques (9 thématiques), deux séminaires

se sont tenus. Ces séminaires ont permis de faire le point sur les transferts de compétence (cf. loi MAPTAM) et le schéma de mutualisation au 1er janvier 2016.

• Le développement économique

En soutien de l'adjoint en charge de cette question, la DG s'est attachée à proposer des solutions et une organisation ad hoc pour la mise en œuvre de ce projet.

• Le pôle d'échanges multimodal/Réseau Ferré de France

Le dernier comité de pilotage s'est tenu le 3 mars 2014. Le projet est aujourd'hui en stand-by dans l'attente du positionnement de la Région Aquitaine.



La démarche qualité s'est poursuivie autour des 5 thématiques déterminées suite à un diagnostic du fonctionnement interne de l'administration (organisation, management, communication, infrastructures et formation), avec des actions concrètes, telles que :

- > La réalisation d'un nouvel organigramme présentant les services répartis en 3 domaines : le stratégique, le fonctionnel et l'opérationnel.
- > L'acculturation à l'évaluation par le biais d'indicateurs.
- > La mise en place d'une lettre d'information mensuelle et 3 thématiques en roulement (première diffusion en janvier 2015) : les Grands Projets « construisons la ville de demain », les ressources humaines « apprenons à nous connaître », le Développement Durable « mobilisons-nous pour un avenir durable ».

> L'élaboration d'un schéma directeur informatique mis en place en 2015.

> La création d'un référentiel de compétences qui permettra de mettre en place le nouveau plan de formation pour 2016-2019 en prenant en compte les besoins réels de l'ensemble des agents selon une organisation cible prédéterminée.

Dans le cadre de l'animation du CoDir élargi, le séminaire de rentrée (septembre 2014) a permis de découvrir la notion de responsabilité sociétale des organisations (RSO). La RSO est un concept lié au développement durable dont il est la déclinaison pour une organisation ; il participe à une démarche de recherche permanente de progrès. Ce concept, porté par la norme ISO 26 000, devrait venir enrichir prochainement notre organisation.



2 Agents

0 € Investissement

178 911 € Fonctionnement

« Cette année, le renouvellement du Conseil Municipal a été une mission importante pour le service, avec des délais et procédures à respecter à la règle. C'est donc reparti pour 6 ans de mandat. Nous avons fait en sorte que la mise en place de cette nouvelle équipe municipale se fasse dans les meilleures conditions possibles et avons essayé d'accompagner au mieux les nouveaux élus dans leur prise de fonction. »

Myriam GUERRERO
Rédacteur Principal 1^{ère} classe



ÉLABORER ET ASSURER LA PRODUCTION DES ACTES RÉGLEMENTAIRES DE LA COLLECTIVITÉ

- > Assister le Directeur Général des Services dans l'accomplissement de ses missions et être l'interface avec les pôles et services communaux.
- > Gérer le Conseil Municipal (préparation des séances, rédaction des délibérations, des procès-verbaux, etc).
- > Gérer les actes juridiques de la commune: affichage, envoi en Préfecture, tenue des registres réglementaires.
- > Traiter le courrier (arrivé et départ) et assurer la liaison avec les différents pôles et services de la Ville.
- > Suivre les conventions passées avec les associations et les relations entretenues par la ville avec elles, instruire les autorisations de taxis et les dérogations au repos dominical.
- > Gérer les contrats d'assurances et effectuer les déclarations de sinistres.

CHIFFRES CLÉS:

Nombre d'actes

3 343 (132 délibérations,
274 décisions, 2 937 arrêtés)

Nombre de recours gracieux

10

Nombre de recours contentieux

3

Contentieux en cours

3

Nombre de sinistres déclarés (tous risques confondus)

27

Pour le secrétariat général, l'année 2014 a été essentiellement marquée par le renouvellement du conseil municipal.

La transition entre deux mandats doit être organisée avec beaucoup de rigueur.

Aussi, durant cette période, le service a veillé à respecter scrupuleusement les instructions des circulaires préfectorales rappelant aux services communaux les mesures à prendre suite au renouvellement d'un conseil municipal et à la prise de fonction des nouveaux élus.

La première réunion du Conseil Municipal est le premier temps fort de la vie communale.

L'installation du nouveau conseil municipal du Bouscat a eu lieu le samedi 29 mars 2014 pour procéder à l'élection du maire et des 10 adjoints.

Au-delà de son aspect réglementaire (urne, bulletins de vote, feuille de proclamation des résultats...), la

mise en place d'une nouvelle équipe municipale est l'objet de toutes les attentions protocolaires (place des élus, cavaliers personnalisés à leur nom...).

C'est à cette occasion que les 35 élus du Bouscat ont également pris possession de leur tablette numérique dans le cadre de la dématérialisation des conseils municipaux.

Par ailleurs, le service a en charge l'émission et la réception du courrier, par le biais de La Poste ou en direct par un agent du service. Nous travaillons toujours sur l'amélioration des procédures internes pour rationaliser les trajets effectués et les dépenses liées à ces missions, ces dernières étant en augmentation en 2014.

Le service gère également l'ensemble des assurances communales.

Nous avons pu constater une baisse significative des déclarations de sinistres sur l'année 2014.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Archivage des actes sous la GED (premiers tests effectués dès fin 2014)
- > Réorganisation du service courrier dans le but de réduire le coût des frais d'affranchissement (répertorier les envois en nombre de chaque service et les plis susceptibles d'être pris en charge par la liaison...)



Les déclarations de sinistres sont en légère diminution, notamment pour le contrat dommages aux biens (4 contre 14 en 2013). La gestion des dossiers a été simplifiée par le biais de l'intranet (envoi des déclarations, devis...).

La 2^{ème} édition de l'agenda interne a connu un réel succès. 100 exemplaires ont été imprimés et distribués cette année contre 50 en 2013. Nous essayons d'enrichir son contenu tous les ans et comptons bien travailler son aspect esthétique l'an prochain.

2 Agents

1 590 € Investissement

131 379 € Fonctionnement

« 2014 a été une année opérationnelle riche qui a permis de concrétiser l'Agenda 21. Les services ont poursuivi les actions et en ont engagé de nouvelles. Au-delà des projets, c'est une prise de conscience qui est certaine et visible au sein de la Ville du Bouscat.

Mais le passage à l'action et à une approche globale des enjeux reste fragile ; les contraintes techniques, culturelles ou financières peuvent nous amener quelques fois à renoncer, à reporter les changements pourtant nécessaires et qui, de toute façon, s'imposeront à nous un jour ou l'autre, d'une manière ou d'une autre. Alors gardons le cap et la confiance ».

Sandrine Faucon,
Attachée territoriale



INSCRIRE LA VILLE DU BOUSCAT DANS LES ENJEUX D'UN TERRITOIRE DURABLE ET DE LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

- > Piloter la démarche Agenda 21 communal
- > Porter les projets structurants DD de la collectivité
- > Mettre en œuvre les actions A21 portée par le Pôle DD
- > Réaliser avec les Bouscatais des actions en faveur de l'écocitoyenneté.
- > Assister et accompagner les services municipaux dans la mise en œuvre de leurs actions.
- > Mobiliser en continu la collectivité.
- > Animer la démarche sur le territoire et la représenter en externe auprès des partenaires institutionnels et privés.

Nombre d'agents ayant participé à des réunions ou actions DD :

721

Nombre de citoyens engagés dans les actions DD :

1 776

Nombre de citoyens ayant participé aux événements DD :

6 000

Nombre de partenariats extérieurs formalisés : 15

Une année consacrée à l'action de terrain

L'Agenda 21 est en cours de mise en œuvre par les élus et les services en partenariat avec les acteurs locaux et institutionnels. Chaque année, les actions inscrites au programme 2012/2015 sont poursuivies ou créées. 2014 a été marquée par des réalisations concrètes qui permettent de se former en interne à ses nouveaux enjeux, de rendre visible des nouvelles techniques et d'intégrer progressivement ces questions à toutes les politiques municipales. Parmi les 18 actions pilotées par le Pôle :

> Adoption du 1^{er} bilan carbone Patrimoine et Services 2014/2020 : 28 actions, objectif : réduction de 27 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

> Mise en place des nouvelles pratiques de nettoyage écologique par tous les agents municipaux en charge de l'entretien des locaux communaux

> Création du 1^{er} jardin partagé, en partenariat avec Gironde Habitat, sur l'entrée Champ de Courses du Bois du Bouscat.

> 20 % de produits issus de l'agriculture biologique en restauration collective.

> Lancement du 1^{er} programme d'animations du Bois du Bouscat.

> Une journée de mobilisation sur l'éco-mobilité.

> Animation des réunions du Plan d'Eco-Responsabilité interne.

> Les séminaires du comité de direction à la rentrée 2014 a permis d'échanger sur le développement durable sous un nouvel angle ; celui de la responsabilité sociétale.

Poursuite des actions d'écocitoyenneté sur la commune :

> Les permanences Info énergie et eau se tiennent tous les 1^{ers} mercredis du mois.

> Distribution de 450 kits d'économie d'eau auprès des habitants.

> Les ambassadeurs du vélo ont accompagné une association dans un plan de déplacement.

> Le rucher partagé du Bois du Bouscat mène les ateliers d'initiation à l'apiculture.

L'événementiel, outil de mobilisation du grand public

> Pilotage des événements grand public : Fête des Jardins (thème de l'agriculture urbaine), semaine du DD, soirée A21 pendant laquelle les Bouscatais ont pu échanger sur le gaspillage alimentaire. La diffusion du film « Nos pouelles passent à table » de Valentin THURN a marqué les esprits...

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Évaluation et lancement du 2^{ème} plan d'éco-responsabilité (PER).
- > Démarrage de l'évaluation de l'Agenda 21, avec tous les services et les Bouscatais.
- > Lancement de la démarche Responsabilité sociétale de l'organisation (RSO).
- > Réflexion autour de la participation citoyenne.



L'Agenda 21 du Bouscat va servir de modèle à la ville de Glenn Ellyn, dans la banlieue de Chicago, jumelée à la ville depuis le 8 avril 2014.



L'OPÉRATIONNEL

Culture, Associations, Animation

- > Animation
- > Associations
- > Culture
- > École de musique
- > Ermitage-Compostelle



2 Agents

0 € Investissement

276 125 € Fonctionnement

« Une Fête Nationale qui donne envie ! Un temps très beau, un air de vacances, les Bouscatais décontractés, se posent autour des guéridons avec leur repas et se retrouvent sur la piste de danse. Des élèves du collège Tivoli sont venus proposer des pâtisseries dans le but de réaliser une mission humanitaire au Burkina Faso. La foule se précipite à l'annonce du lancement du feu d'artifice tant attendu : sublime ! Et pour couronner le tout : un bouquet féérique ! »

Martine Roux
Adjointe Administrative Principale de 1^{ère} classe



ANIMER LA VILLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- > Proposer des projets d'animation pour la ville.
- > Solliciter des partenaires et des intervenants (artistes, créateurs d'art, commerçants ou tous prestataires nécessaires à l'organisation).
- > Accueillir les participants qu'ils soient partenaires.
- ou prestataires le jour de la manifestation.
- > Organiser les animations et piloter les équipes en assurant l'interface entre les différents services concernés.
- > Accompagner et apporter un soutien logistique à certaines animations associatives.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'animations municipales : 11

Coût annuel : 4,32€ / habitant

Public accueilli : 20 590 personnes

Temps consacré pour l'organisation :

3 agents à mi-temps
1 cadre à 1/3 temps

Les animations proposées par le service C2A sont organisées tout au long de l'année et ponctuent les saisons. Très attendues par les Bouscatais, ces moments forts remportent toujours un vif succès. Seules les conditions météorologiques peuvent parfois réduire la fréquentation.

En 2014, mise à part la fête des jardins maintenue malgré les intempéries, les autres animations ont vu leur fréquentation accroître considérablement. Ainsi, la fête de la musique, sur le thème des Années 80, a accueilli 3 500 personnes ; lors des repas de rues, 1 200 Bouscatais ont partagé un grand moment de convivialité ; le salon du Livre jeunesse a ouvert ses portes à 3 500 personnes ; pour la Nocturne Cycliste, 800 personnes sont venues participer aux animations et ont applaudi les performances des coureurs.

Un des moments forts fut le bal de la fête Nationale, programmé exceptionnellement le 12 juillet pour cause de finale de coupe du monde de football. À 23h, près de 5 000 personnes sont venues assister au feu d'artifice tiré au son de « Two steps from Hell ». Puis au rythme du groupe « Évolution », plus de 3 000 Bouscatais ont envahi la piste de danse.

Autres temps forts, les repas de rues : 31 repas dont 4

nouveaux ont été organisés par les Bouscatais avec le soutien logistique de la ville. Cette manifestation est l'occasion de rencontrer ses nouveaux voisins, de se retrouver après les vacances, de créer des moments intergénérationnels, de rencontrer le Maire et les élus qui viennent sur chaque site.

Le dernier temps fort de la saison fut le Marché de Noël. 54 exposants ont proposé aux visiteurs des produits de bouche raffinés et des créations d'art originales. Un spectacle « le Ballet des Eaux » a émerveillé petits et grands. Près de 5 000 personnes sont venues tout au long du week-end, le point d'orgue étant bien sûr, l'arrivée du père Noël le dimanche après midi.



ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Innover et proposer des animations en tenant compte des contraintes budgétaires.
- > Amener encore plus de Bouscatais à participer aux animations de la ville.
- > Travailler avec les associations afin de proposer des actions dans le cadre de l'animation sociale locale.

+

11 animations, se déroulant sur 14 ½ journées, sont proposées aux Bouscatais. Le service C2A travaille plusieurs mois en amont de chaque animation sur le contenu et la gestion logistique. Plus de 1 600 heures de travail, soit 134 équivalents agents, sont consacrées au montage, au déroulement et au démontage de ces événements.

1 Agent

45 000 € Investissement

426 144 € Fonctionnement

«Le 24 juin 2014: un moment simple et chaleureux! «Blanc et chapeauté» tel était le thème du pique-nique organisé dans le Parc de la Chêneraie, 23 associations avaient répondu présent à cet événement convivial qui leur permet de se rencontrer, se découvrir parfois et d'échanger sur leur engagement et leurs activités».

Martine Roux
Adjointe Administrative Principale de 1^{ère} classe



COORDONNER LA VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

- > Identifier les associations, suivre leur évolution, connaître les membres de leur bureau en vue de la réactualisation du guide des associations.
- > Veiller au maillage du territoire par la connaissance des associations.
- > Suivre les demandes des associations en termes de mise à disposition de locaux ou d'aides ponctuelles.
- > Instruire, analyser et suivre les demandes de subventions.
- > Dynamiser le tissu associatif, mettre en réseau et inciter aux mutualisations.
- > Organiser et mettre en place des événements fédérant les associations.

CHIFFRES CLÉS :

Montant des subventions versées tous services confondus :
1 619 318,66 €

Nbre d'associations suivies :
141 dont 119 bouscataises

Subventions financières ou prêts de locaux :
122 associations
dont 97 bouscataises

Les moments forts de l'année :

- > Les rendez-vous traditionnels tels que les «Rendez-vous des Présidents» et les «ateliers formation» dont les thématiques répondent à des attentes et des préoccupations des associations.
- > La participation des associations aux animations de la ville (fête de la musique, marché de Noël, repas de rues, nocturne cycliste...).
- > L'élan associatif «solidaire» lorsque les bénévoles se mobilisent pour le Téléthon. En 2014, 19 associations ont organisé, avec le soutien logistique de la ville, la marche de sportifs de l'USB, des baptêmes de plongée, un loto, deux «boums» pour les enfants et un dîner karaoké. 9 258 € ont été récoltés cette année.

La nouveauté de l'année :

Le 16 décembre 2014, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la création du **Conseil de la Vie Associative**.

La ville du Bouscat est riche de son tissu associatif dense, varié et dynamique qui contribue jour après jour à tisser du lien social, à favoriser la rencontre

entre les individus, les générations, les quartiers. Il participe à la dynamique de la vie locale et à la vie de la cité. Organe consultatif et représentatif du monde associatif, le Conseil de la Vie Associative sera un lieu de débat, d'échanges entre les participants sur les sujets propres aux associations et sur les grands projets de la ville. Le Conseil de la Vie Associative, structuré en commissions, pourrait notamment avoir pour missions d'échanger, de mutualiser, de co-construire, de réfléchir aux orientations de la politique associative en concertation avec la ville, de coordonner, d'être force de propositions d'animations locales et de co-animer la Maison de la Vie Eco citoyenne et Associative au sein de La Source.



ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Mettre en place le Conseil de la Vie Associative, définir avec les associations les thématiques des différentes commissions.
- > Retravailler avec les associations le projet de «Charte de valeurs de la Vie Associative».
- > Proposer un nouveau cycle d'ateliers/formation.

+

L'équipe municipale a souhaité élaborer avec l'ensemble des représentants des associations bouscataises une Charte des valeurs partagées, avec la volonté de formaliser dans un document de référence, les relations entre la collectivité et le monde associatif. La ville souhaite exprimer par cette charte sa reconnaissance de l'importance de la vie associative bouscataise.

2 Agents

0 € Investissement

303 754 € Fonctionnement

« Pas besoin d'aller à Paris pour y voir les spectacles du moment, ils passent par ici ! Que ce soient des têtes d'affiche du théâtre, des humoristes dans le vent, de grands noms de la danse ou du Top 50, notre programmation culturelle n'a rien à envier à celles des grandes salles. En outre, on découvre toujours de petites pépites offertes par des compagnies locales qui n'ont pas à rougir de figurer aux côtés de grandes productions. C'est enrichissant et stimulant. J'ai toujours hâte de voir ce que le spectacle prochain nous réserve ».

Laurence Dubuc
Adjointe Administrative 1^{ère} classe

LE BOUSCAT
SAISON CULTURELLE
2014 - 2015
Ermitage Compostelle


www.mairie-le-bouscat.fr



ORGANISER CHAQUE ANNÉE UNE SAISON CULTURELLE POUR TOUS

- > Pérenniser la qualité et la variété des spectacles de la saison culturelle municipale.
- > Suivre les dossiers et les contrats des artistes, organiser leur venue, gérer le cas échéant les hébergements, les repas et les transferts locaux.
- > Organiser des expositions et des salons (salon de la création et participation à la mise en place du Salon du Livre Jeunesse).
- > Organiser et mettre en place des animations musicales pour les scolaires en lien avec l'école municipale de musique.

CHIFFRES CLÉS :

Spectacles : 28

Spectacles gratuits : 9

Personnes accueillies dans le cadre de l'action culturelle : 24 925

Les faits marquants de l'année peuvent être résumés en quatre items :

> Durant la saison culturelle 2014, de grands noms du spectacle se sont produits sur la scène de l'Ermitage Compostelle, Michel Bouquet, Gérard Jugnot, Maxime Le Forestier, Romane Bohringer, Yves Jamait. C'est également l'occasion de présenter des artistes un peu moins connus du grand public comme Les Françaises qui traduisent en français de manière littéraire et malicieuse les grands standards musicaux anglo-saxons.

De nombreux spectacles ont affiché complets. Plus de 9000 spectateurs ont assisté à au moins un des spectacles vivants proposés dans le cadre de la saison.

> La saison culturelle est aussi l'occasion de

proposer des spectacles de grande qualité et gratuits grâce au partenariat que la ville a depuis plus de 10 ans avec le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud. En 2014, nous avons ainsi pu accueillir un ensemble de musique ancienne composé d'élèves de 3^{ème} cycle.

> L'organisation du salon du livre jeunesse, qui a accueilli en 2014 près de 3500 visiteurs, a été transférée au pôle médiathèque/archives, le service culturel continue de travailler en étroite collaboration avec ce service et conserve la gestion logistique de la manifestation.

> L'année a vu également l'arrivée d'une équipe municipale renouvelée et d'une nouvelle adjointe à la culture. Une réflexion sur une politique culturelle a été engagée pour répondre au nouveau contexte budgétaire.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Innover dans la recherche de spectacles pour la saison 2015-2016.
- > Renforcer les partenariats et les contacts avec les acteurs culturels locaux.
- > Travailler en transversalité avec le pôle médiathèque afin de proposer des actions culturelles nouvelles au sein de La Source.



Depuis quelques années, la ville, soucieuse de proposer des actions culturelles pour tous, donne la possibilité à quelques associations partenaires de bénéficier de tarifs à -50 % pour des spectacles de la saison. Une place achetée = une place offerte. 85 personnes, jeunes et moins jeunes ont ainsi pu profiter de cette opportunité.

21 Agents

4 756 € Investissement

564 696 € Fonctionnement

« Grâce au très bon professionnalisme de son équipe pédagogique et grâce au soutien très précieux de la ville du Bouscat, l'école municipale de musique propose à son public un enseignement artistique très varié et de grande qualité qui est reconnu et apprécié de tous. Pratiquer et partager la musique est une magnifique ouverture culturelle sur le monde et un joli reflet de soi-même. Platon disait à ce titre que « la musique donne une âme à nos cœurs, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination ».

David Lalloz
Directeur



DÉVELOPPER UNE OREILLE ET UNE PRATIQUE MUSICALE

- > Former et dispenser des cours pour une pratique musicale (formation musicale et instruments, pratique d'ensemble).
- > Développer et accompagner les pratiques amateurs dans différents courants musicaux.
- > Participer aux animations mises en place par la ville.
- > Participer au programme CHAM (Classe à Horaires Aménagés en Musique) en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Collège Jean-Moulin.
- > Développer des pratiques d'ensemble (concerts).

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'élèves :

350

Nombre de professeurs :

19

Coût d'un élève/an :

1 627€/an

Recettes 2014 :

72 038,96 €

Taux de réussite aux examens départementaux :

74 % de réussite pour les épreuves instrumentales

75 % de réussite pour les épreuves de formation musicale

Une grande première pour ce début d'année 2014, le groupe de jazz de la classe de JP Cavard a donné un concert avec l'harmonie de Sylvain Roulet. L'harmonie de l'école a également donné des concerts dans le cadre des manifestations municipales : pendant la Fête des Jardins mais aussi pour la venue d'une délégation allemande d'Arnstadt, ville jumelle du Bouscat.

Moments importants dans l'apprentissage de la musique, les élèves se sont produits lors des 3 auditions à l'Ermitage Compostelle et lors des 7 auditions de classes à l'Auditorium.

La Fête de la Musique en juin a également été l'occasion pour les élèves débutants des classes de Formation Musicale de présenter « Les Rigaudons » œuvre de Sally Galet qui met en valeur les qualités pédagogiques d'un nouvel outil d'enseignement musical.

2014 a vu aussi la mise en place des Temps Éducatifs Municipaux, projet auquel plusieurs professeurs ont pris part. Chaque vendredi sur des périodes de

7 semaines, un binôme d'enseignants propose aux enfants de l'école élémentaire LAFON FÉLINE une découverte des instruments. Une séance est aussi consacrée à la présentation de films musicaux, une autre invite les enfants à un mini-concert.

Le concert des professeurs de cette année fut particulièrement émouvant puisqu'un vibrant hommage fut rendu à Jean-François Christoflour, directeur de l'école de musique, disparu en septembre. A cette occasion, JP CAVARD, artiste et enseignant, a créé une composition « Victim of Circumstance » interprétée par les professeurs de l'école.

Enfin, un nouveau professeur de violoncelle a rejoint l'équipe pédagogique depuis le mois d'octobre.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Renouveler le concert commun harmonie/ensemble jazz en 2015.
- > Réfléchir à un autre projet pour les Temps Éducatifs Municipaux.



Depuis la rentrée 2014, 31 élèves du collège Jean Moulin sont inscrits en CHAM (Classe à Horaire Aménagés Musique). Le nombre de disciplines instrumentales enseignées dans ces classes a augmenté : piano guitare, flûte à bec, percussions, flûte traversière, trombone, trompette et violon. Les élèves ont donné un concert dans chaque établissement. 5 élèves ont passé avec succès leur examen départemental (UDEM33).

9 Agents

35 186 € Investissement

345 104 € Fonctionnement

« Ce que j'aime dans mon travail, c'est qu'il est diversifié et qu'il me permet d'être créative lors de la réalisation des cocktails, la cuisine est une réelle passion. Je peux également avoir des échanges avec le public et des contacts privilégiés avec les artistes de la saison culturelle lors des repas après spectacle.

Quand je propose des « ateliers cuisine » lors de la Fête des Jardins, j'apprécie de pouvoir discuter avec mes collègues sur la thématique des cocktails bio ou éco-responsables ».

Evelyne Julian
Agent de Maîtrise



DÉVELOPPER LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

- > Préparer et accueillir l'ensemble des spectacles de la saison culturelle.
- > Assurer la billetterie de la saison culturelle, délivrer les abonnements.
- > Gérer le planning et préparer les salles municipales pour les associations, les Bouscatais et les non Bouscatais.
- > Participer à la mise en œuvre des manifestations organisées par la mairie : réunions publiques, séminaires, animations.
- > Soutenir logistiquement les associations de la ville dans l'organisation de leurs manifestations (tables, chaises, tentes...).

CHIFFRES CLÉS :

Attributions

de salles aux associations :

1 718 attributions (99.70 % de demandes satisfaites) ce qui représente 86,27 % des demandes totales d'occupation de salle.

Attributions « privées » :

232 (87.70 % de demandes satisfaites) ce qui représente 13,73 % des demandes totales d'occupation de salles.

Recettes 2014 :

12 645 € (18 034 € en 2013)

Cette année, un important travail a été réalisé par les agents de l'Ermitage sur les différentes fiches de suivi des missions ou les procédures existantes du service ; elles ont été améliorées, complétées ou étoffées pour couvrir l'ensemble des activités, à savoir :

- > L'état et la tenue des différents stocks : matériel, produits d'entretien, denrées alimentaires...
- > L'accueil d'un spectacle de la saison culturelle.
- > Le suivi des demandes de travaux à réaliser dans les différentes salles municipales gérées par le service.
- > Le suivi de l'entretien des différentes salles mises à disposition du public ou des associations.
- > La gestion et l'attribution des salles municipales aux différents publics (privé ou associatif).
- > Le suivi des véhicules de service.
- > La procédure pour la réalisation des différentes tâches du service à savoir :
 - Le nettoyage des salles.
 - La préparation d'un cocktail.

- La préparation et la remise en état des loges après les spectacles.
- La gestion de la billetterie des spectacles (4 149 billets émis au cours de l'année).
- L'aménagement des salles pour diverses manifestations...

Ces procédures sont en constante évolution, dans un processus d'amélioration continue ; ainsi, le service a initié en 2014 une démarche de mise en place de cocktails éco responsables sur les manifestations communales en travaillant sur la provenance ainsi que le conditionnement des produits utilisés, ce qui doit être pris en compte dans les fiches correspondantes.

Le service de l'Ermitage participe également tout au long de l'année à la mise en œuvre des spectacles de la saison culturelle, des animations de la ville et des manifestations publiques se déroulant dans les salles municipales.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

> La retranscription de toutes les fiches de procédure sur informatique, afin qu'elles puissent, à tout instant, être mises à jour et consultées par l'ensemble du personnel du service. L'objectif est avant tout d'améliorer l'utilisation du matériel et des salles, d'optimiser la gestion des ressources. Ce guide de procédures permettra surtout d'assurer la continuité du service en cas d'absences prolongées d'un des agents.

> Une poursuite du travail sur l'écoresponsabilité des cocktails sur l'axe de la prévention des déchets.



Dans le cadre des actions de l'Agenda 21 de la ville, le service s'emploiera en 2015 à systématiser la réalisation de cocktails éco responsables organisés lors des manifestations municipales. Les produits offerts devront être issus soit de l'agriculture biologique, soit du commerce équitable ou de productions locales.



L'OPÉRATIONNEL

Médiathèque

- > Archives, Documentation
- > Médiathèque



Archives, documentation

0,5 Agents

0 € Investissement

23 340 € Fonctionnement

« Si je devais résumer mon travail en un mot ce serait : la diversification, aussi bien dans les tâches qui me sont confiées que dans les demandes qui me sont faites ainsi que dans le public que je renseigne. Je passe de l'histoire du Bouscat à la documentation, puis j'effectue des recherches de permis de construire, d'arrêtés de concessions ou de généalogie. Et toujours avec le plus grand intérêt ».

Laetitia Caillet

Adjointe du Patrimoine de 2^{ème} classe



CONSERVER L'HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE ET SON PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

- > Collecter et gérer les documents produits par les services municipaux (collecte, tri, classement, indexation, saisie informatique, élimination) ou de personnes privées ayant confié leurs archives à la Ville du Bouscat.
- > Accueillir le public et l'aider à orienter dans les fonds conservés, permettre la consultation des archives par tous.
- > Assurer le suivi des abonnements professionnels.
- > Diffuser l'information liée à l'activité et à l'actualité juridique des collectivités territoriales.
- > Participer aux événements et projets municipaux en lien, notamment avec l'histoire et le patrimoine de la commune.

CHIFFRES CLÉS:

Nombre de demandes traitées : 197

Nombre de communications sur place et à distance : 181

Nombre total de mètres linéaires : 550 ml

Nombre de mètres linéaires d'archives occupées : 498 ml

Le service a deux missions principales, la gestion des archives communales et le suivi de la documentation professionnelle.

Outre le tri, l'inventaire et le classement des documents versés par les services municipaux, les archives ont participé à plusieurs projets transversaux: la réflexion autour de la mise en place de la gestion électronique des documents, les temps éducatifs municipaux par le biais de recherches effectuées sur le patrimoine du Bouscat et d'une visite du Castel d'Andorte proposée aux scolaires, la conception et l'organisation de la journée professionnelle du 13^{ème} Salon du livre.

Cette année, les archives ont enregistré plusieurs dons en lien notamment avec la Grande guerre (photographies, carnet de soldat, encyclopédies, etc.) ainsi qu'un buste d'un ancien propriétaire du Castel d'Andorte, le docteur Desmaisons, réalisé par le sculpteur Edmond Chrétien, artiste d'origine bordelaise.

Des travaux de reliure (registres d'état civil, demandes et arrêtés de concession) ont été également effectués afin de garantir leur bonne conservation.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Poursuite du travail engagé autour de la GED.
- > Réflexion autour de la mise en place d'un nouveau logiciel d'archivage.
- > Mise en place d'un guide recensant les principaux lieux culturels du Bouscat.
- > Classement et tri des documents cartographiques et du fond de cartes postales.



Le service des archives a apporté sa contribution aux commémorations autour du centenaire de la guerre 14-18 en collectant et en mettant à disposition des documents variés : registres des conseils municipaux de l'époque, documents relatifs au monument aux morts, recensements militaires, correspondances, etc.

6,5 Agents

2 191 641 € Investissement

287 070 € Fonctionnement

« J'accueille les crèches et les maternelles du Bouscat depuis maintenant 7 ans et je ne m'en lasse pas ! Mon métier m'a en effet fait découvrir un art de conter que je m'efforce de mettre au service des tout-petits afin de leur donner le goût du livre et surtout l'envie de revenir à la bibliothèque. Finalement, c'est peut-être ça une bibliothèque: un lieu d'accueil, de paix, de culture et d'éveil. Et quoi de plus beau que de défendre ces valeurs au quotidien auprès des « petites oreilles » .

*Jean-Luc Payssan
Adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe*



PROMOUVOIR LE LIVRE ET LA LECTURE, FAVORISER L'ACCÈS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- > Constituer et mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents à des fins d'information, d'éducation, de culture et de loisirs.
- > Participer à la formation initiale et continue à tous les âges, soutenir l'auto-formation.
- > Être un espace public de rencontre, de confrontation d'idées et de débat citoyen.
- > Mener des actions hors les murs et mettre en œuvre des stratégies pour aller au-devant de nouveaux publics.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre de lecteurs actifs :
2001

Nombre de prêts : 53 199

Nombre d'accueils de classes et de structures petite enfance : 132

Nombre de séances d'initiation à Internet et à l'informatique : 928

Nombre d'adultes ayant participé aux ateliers multimédias : 333

L'année 2014 a été marquée par le démarrage des travaux de La Source (médiathèque et maison de la vie écocitoyenne et associative). En décembre, la réalisation des parties structurelles en béton (gros œuvre) a été achevée. Un travail de réflexion autour du mobilier du futur équipement et des collections a également été conduit en partenariat avec le cabinet d'architecture King Kong et une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans l'aménagement intérieur (Tech'ligne). Par ailleurs, dans le cadre de cet investissement, l'opération dite de « 1% artistique » a été lancée: un comité artistique a été mis en place et a retenu, à l'issue d'un concours, l'atelier 37.2 pour la réalisation et l'implantation d'une œuvre d'art originale sur le parvis extérieur du bâtiment.

La médiathèque a, en outre, proposé plusieurs animations et participé à l'organisation de

différentes manifestations: 14^{ème} salon du livre jeunesse autour du roman policier fréquenté par environ 3500 visiteurs, journée professionnelle sur le thème de l'illustration, Semaine du jeu vidéo, Mois du « film documentaire, ateliers d'écriture, ateliers multimédias, discussions numériques, Prix littéraire Roman et sac à dos » ...

Depuis septembre 2014, les membres de l'équipe accueillent tous les mardis et vendredis des groupes d'enfants dans le cadre des temps éducatifs municipaux. Plusieurs thématiques sont proposées aux enfants en fonction de leur âge: lecture et multimédias, découverte des livres animés, ateliers calligrammes, ateliers BD et mangas, etc.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Constitution des collections de la future médiathèque.
- > Mise en place du système antivol et de gestion des collections (RFID).
- > Achèvement des travaux de la médiathèque et déménagement des collections.



Depuis mai 2014, la médiathèque diversifie ses actions en direction des adultes. Elle propose en effet des ateliers d'écriture en lien avec le journal partagé du quartier Lafon Féline « Hippoféline ». Certains textes produits par les participants seront publiés dans ce journal.



L'OPÉRATIONNEL

Social

- > Centre Communal D'action Sociale
- > Pôle Senior/Dépendance



7,5 Agents

1 464 €

Investissement

655 003 €

Fonctionnement

« Pour moi, le contact humain est essentiel pour répondre à la demande des habitants. Mais il faut aussi avoir une bonne connaissance du secteur médico-social du territoire. La difficulté de ce poste est de gérer l'irrégularité du passage des administrés et la polyvalence des missions: cartes de bus, dossiers sociaux... L'aménagement de nouveaux horaires d'ouverture au public m'a permis de dégager 1h30 par jour de temps administratif. Je suis ainsi plus disponible sur les plages d'accueil, même auprès des administrés mécontents! »

Valérie Bodin
Agent d'accueil



DU SOCIAL POUR LES SENIORS, MAIS PAS SEULEMENT...

- > Prendre en charge les dispositifs d'aides sociales légales.
- > Concourir à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi par l'accompagnement PLIE.
- > Apporter une aide financière exceptionnelle aux Bouscatais.
- > Gérer les ressources humaines des 47 agents du CCAS (formations, paies, carrières, référent CNAS/COS).
- > Assurer le suivi social des agents municipaux.
- > Délivrer et renouveler les cartes de bus à caractères sociaux.
- > Gérer les factures et les paiements des services à la personnes (aides à domicile et portage de repas).
- > Orienter et informer les Bouscatais sur leurs droits et démarches sociales.
- > Transmettre les demandes de logement sociaux aux bailleurs et gérer le contingent Mairie.

Dossiers d'aides légales:

122, en légère baisse par rapport à 2013 (142 dossiers)

Personnes reçues mensuellement à l'accueil:
400 **hausse de 20 % /2013**

Cartes de bus:
192 rechargements réalisés par mois.

Aides financières accordées en 2014:
69 (**316 € en moyenne par aide**)

La particularité du CCAS est d'être un établissement public autonome (budget et gestion RH propres) géré par un Conseil d'Administration. Il regroupe l'ensemble des activités du pôle seniors – hors Résidences Autonomie. Il est donc un acteur majeur de la politique gérontologique de la ville et ne peut en être dissocié.

Afin de favoriser la cohérence entre le pôle senior, piloté par la mairie, et le CCAS qui porte une grande partie de ses activités, l'équipe municipale a positionné le Directeur Général des Services de la Mairie à la tête du CCAS en juin 2014.

Ce changement de Direction a renforcé la transversalité et la mutualisation des moyens entre la mairie et le CCAS. Le CCAS a pu ainsi compter sur l'aide et le soutien des services municipaux suite aux arrêts maladie simultanés des 2 agents responsables de la gestion administrative, comptable et RH intervenus à l'été 2014.

Outre les activités du pôle senior, il intervient dans le domaine de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en proposant un accompagnement adapté piloté par le PLIE. En 2014, une réflexion s'est engagée sur le maintien de ce dispositif qui s'essouffle: en moyenne, 64 personnes suivies par mois contre 85 prévues. La fin de cette action est intervenue le 31 décembre 2014; elle laissera la place à un nouveau service public communal en charge de l'économie et de l'emploi au 1er janvier 2015.

Le CCAS organise et gère également 2 commissions d'aides financières qui étudient les dossiers de demandes faites par les travailleurs sociaux du territoire, en particulier de la MDSI.

Quant au service logement, la présence du CCAS aux commissions d'attribution des bailleurs sociaux s'est systématisée et semble avoir permis d'accroître sensiblement le nombre de foyers relogés: 34 en 2014 contre 12 en 2013.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Externalisation de la paie au Centre de Gestion de la Gironde.
- > Réorganisation des activités du CCAS avec élaboration d'un nouveau projet de service.
- > Renforcement de la participation du CCAS aux réflexions de développement social local et de prévention: CTG, CLSPD, CLIC.
- > Participation aux démarches de prévention des risques psychosociaux et de la GPEC engagées par la Mairie.



Le déménagement du CCAS

Le CCAS prendra place dans les anciens locaux de la MDSI de l'espace Max Monichon à la rentrée 2015.

Ces nouveaux locaux réhabilités permettront une plus grande proximité avec la MDSI et un aménagement de l'espace adapté aux besoins du personnel.

48,5 Agents

9 128 € Investissement

1 393 265 € Fonctionnement

« Ça fait 40 ans que je suis à la Mairie, alors il faut du temps pour assimiler l'ensemble des changements intervenus en 2014. Mon poste a été totalement modifié et revalorisé: nous sommes désormais associés à l'ensemble des activités des résidences. J'ai encore quelques difficultés à enlever la blouse de ménage pour les animations et les réunions. Elle me colle à la peau!

C'est une autre façon de travailler mais je me sens plus en sécurité parce que nous formons vraiment une équipe autour d'un projet commun. Merci! »

Béatrice MOLL,
agent d'entretien et de restauration



LA POLITIQUE SENIORS EN ACTION

- > Personnaliser les prises en charge dans le respect des projets de vie de chacun.
- > Orienter et informer le public senior.
- > Soutenir l'entourage des personnes dépendantes.
- > Adapter et développer les services aux besoins des seniors d'aujourd'hui.
- > Développer la politique gérontologique du territoire.
- > Prévenir la dépendance des personnes âgées à leur domicile ou en Résidence Autonomie (RPA).
- > Aider les seniors dans leur vie quotidienne en leur proposant des services adaptés: portage de repas, aides humaines...
- > Proposer des lieux de vie adaptés au vieillissement.
- > Organiser des moments d'échanges conviviaux et lutter contre l'isolement.

Accompagnement social:

203 personnes suivies, soit une augmentation de 71 % par rapport à 2013

EHPA: 133 logements adaptés au vieillissement avec un taux de remplissage de 90 %

Avec 11 800 repas livrés, le service de portage a vu son activité doublée entre 2013 et 2014

4 500 heures en moins **d'intervention comptabilisées en 2014 notamment dues au désengagement de l'APA et des caisses de retraite**

3 animations mises en place en plus de l'organisation de la Semaine Bleue

L'année 2014 a concrétisé le projet du pôle senior validé par l'équipe municipale fin 2013. La feuille de route de cette année s'est articulée autour de 3 axes :

> **Restructuration des Résidences Autonomie (RPA)**

Chaque résidence ne bénéficiait jusqu'à présent que d'un demi-poste de direction. La transformation d'un poste d'agent d'entretien en un poste de direction à l'été 2014 a permis de mener à bien la création de projets d'établissement et d'animation: modification des fiches de poste des agents de terrain, de leurs horaires de travail, renforcement de veille sociale des résidents.

> **Fermeture du service d'aides à domicile mandataire**

Le développement des CESU avait rendu ce mode de gestion obsolète. L'évaluation sociale individualisée des 48 bénéficiaires du service a permis leur orientation vers des structures adaptées à leurs besoins. L'activité du service s'est clôturée le 31 décembre 2014.

> **Renforcement de l'accompagnement social**

Face aux difficultés sociales croissantes des retraités, et notamment des bénéficiaires du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), l'arrivée d'un nouveau travailleur social était nécessaire. Grâce à elle, il a été possible de mettre en place des évaluations sociales individualisées de l'ensemble des usagers du pôle senior: transversalité des prises en charge entre les services d'aide à domicile, le portage de repas, les Résidences Autonomie et le service social.

Au-delà de ses changements, 2014 a également été marqué par la mise en place de nouvelles modalités de travail: groupes de travail rassemblant l'ensemble des acteurs du pôle sur la création de nouveaux outils (nouvelle grille tarifaire pour le portage de repas, refonte des procédures d'attribution de logement en Résidence Autonomie), développement du partenariat avec les acteurs locaux et de la transversalité entre mairie et CCAS.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Développement de l'offre d'animation en direction du public senior: mise en place d'un programme trimestriel.
- > Distribution d'un guide municipal Senior.
- > Mise en œuvre d'un nouveau projet de service pour le SAAD.
- > Conventionnement avec les structures partenariales telles que l'hôpital Suburbain.
- > Refonte de la convention avec Logévie, bailleur social propriétaire des 2 Résidences Autonomie.



Le Service de Transport à la Demande

Le déplacement des personnes âgées pour des petits trajets du quotidien (rendez-vous médicaux, administratifs, courses) est de plus en plus difficile sur le territoire: lignes de bus non adaptées, taxis conventionnés rares, coûts élevés.

La création d'un service de transport à la demande permettra de palier ce problème. Il verra le jour à la fin de l'année 2015.



Temps de l'enfant & Vie quotidienne

L'OPÉRATIONNEL

Jeunesse

- > Accueils périscolaires
- > Administration et accueil Jeunesse
- > Accueils de Loisirs Sans Hébergement
- > Bureau Information Jeunesse
- > Politiques contractuelles
- > Education
- > Temps Éducatif Municipal
- > Interventions multisports
- > Sports, Piscine municipale
- > Petite Enfance



Accueils périscolaires

19,5 Agents **162 077€** Investissement **542 156 €** Fonctionnement

« Je propose des activités de découverte de l'environnement : j'essaie de déterminer quelques notions et de faciliter sa compréhension aux enfants. Les animations présentent toutes un intérêt pédagogique car pouvant s'intégrer dans un processus global de sensibilisation puis d'actions immédiatement réalisables avec peu de temps et de matériel. Quelques exemples d'activités : la création d'un espace d'accueil de la biodiversité et d'observation dans une jardinière avec des bombes à graines (pour disséminer et collecter des graines), l'utilisation de l'informatique pour des jeux sur le tri des déchets, la pratique du jeu de société « Qui veut sauver la planète ? » qui permet de prendre conscience de certains enjeux environnementaux. »

Mohamed Hachimi,
Animateur



ACCUEILLIR LES ENFANTS AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE ET LEUR PROPOSER DES ACTIVITÉS LUDIQUES

- > Proposer des activités ludiques et de détente en respectant le rythme de l'enfant et en prenant en compte les spécificités des maternelles et des élémentaires.
- > Favoriser le développement de l'autonomie et la socialisation des enfants.
- > Assurer le lien avec l'équipe enseignante.
- > Contribuer au lien parent-école, informer et dialoguer avec les familles.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'enfants inscrits (élémentaire et maternelle)

1 228

Capacités d'accueil en élémentaire :

Centre 1 : 270

Centre 2 : 270

Jean Jaurès : 270

Lafon Féline : 252

Capacités d'accueil en maternelles :

Centre : 98

Lafon Féline : 126

Jean-Jaurès : 112

Chenille Verte : 124

Ermitage : 98

Les accueils périscolaires répondent aux besoins des familles sur les temps du matin, du midi et du soir, en dehors des temps scolaires. En lien avec les équipes enseignantes, ils sont souvent relais des questions d'école auprès des parents.

Une équipe d'animation diplômée (BAFD, BPJEPS, BAPAAT, BAFA) assure la qualité des activités proposées. La constitution des équipes avec des animateurs présents également sur les accueils de loisirs (les mercredis et vacances scolaires) permet une meilleure connaissance et un réel suivi des enfants.

En septembre 2014, les accueils périscolaires ont été impactés par l'application de la réforme des rythmes scolaires prévoyant un accueil supplémentaire le mercredi et la possibilité d'assouplir les normes d'encadrement (1 animateur pour 14 enfants en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire). À la même période, les garderies des écoles maternelles ont été déclarées auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Cette démarche a induit le recrutement de nouveaux responsables diplômés et la mise au norme de l'encadrement.

Au cours de l'année, un travail de concertation avec les équipes enseignantes a été impulsé sur les écoles afin de proposer des animations communes. Ainsi, les accueils périscolaires élémentaires présentent leur spectacle de fin d'année lors des kermesses des écoles.

Les animations proposées sur le temps périscolaire ont également été enrichies, notamment lors des activités dispensées par les éducateurs sportifs, avec la mise à disposition de matériel sportif par le service des sports.

Sur les maternelles, outre les animations rythmant l'année au sein de chaque école, le personnel a proposé un spectacle commun de fin d'année scolaire au Dojo des Écus.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Refonte du système de tarification.
- > Maintien de la qualité de l'accueil dans une démarche de gestion de coût raisonnée.

+ Le mardi 2 septembre, l'heure est venue pour les enfants de rentrer à l'école et pour nos services d'ouvrir 5 nouveaux accueils périscolaires. Les garderies sur les écoles maternelles sont désormais déclarées en accueils collectifs de mineurs. Aux commandes, 5 nouveaux responsables de ces temps dont 4 recrutés pour l'occasion. Les projets pédagogiques de ces structures visent à prendre en compte les temps de chaque enfant dans leur globalité : journée, semaine, année, sans oublier bien sûr le plaisir de jouer ensemble.

4 Agents

0 € Investissement

112 158 € Fonctionnement

« En début d'année nous avons vu notre service se transformer. Désormais, un bureau est consacré uniquement à l'accueil du public permettant plus de confidentialité.

Le mobilier, mieux adapté, permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement à notre service. À tour de rôle, nous occupons ce bureau de façon à ce qu'il y ait toujours une personne présente et disponible pour les personnes qui souhaiteraient nous rencontrer. »

Réjane SAINT MARC
ATSEM 1ère classe



ASSURER L'ACCUEIL ET LA GESTION DES SERVICES JEUNESSE

- > Recevoir et informer les familles dont les enfants sont accueillis dans les établissements scolaires et de loisirs de la commune.
- > Proposer un guichet unique traitant l'ensemble des demandes administratives relatives à la jeunesse.
- > Réaliser les inscriptions et réinscriptions scolaires, périscolaires (restauration, accueil périscolaire, transport, études surveillées) et extrascolaires (accueils de loisirs).
- > Assurer le suivi des dossiers des familles et leur régularisation tout au long de l'année.
- > Participer au suivi de la facturation jeunesse, en lien avec le pôle finances.
- > Assurer la gestion administrative des services scolaire et d'animation.
- > Coordonner et traiter les demandes des différents services du pôle jeunesse.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre de familles reçues
3 861

Nombre d'appels téléphoniques
5 100

Nombre de dossiers d'inscriptions réalisés
423

Nombre de dossiers de réinscriptions réalisés
1 231

Nombre de mails reçus pour des démarches
420 (291 en 2013)

Le service administratif constitue le point ressource du pôle jeunesse. Il concentre et reçoit les demandes de l'ensemble des services du pôle qu'il est chargé de coordonner.

Chaque agent du service assure ainsi des missions polyvalentes et est également référent d'un champ d'action du pôle (affaires scolaires, périscolaire, interventions sportives, politiques contractuelles).

En 2014, des travaux ont été réalisés au sein du service permettant un réaménagement de l'espace et de meilleures conditions d'accueil des familles. Ces nouvelles installations ont amélioré le confort thermique et la confidentialité du lieu.

Un bureau d'accueil unique a été créé, assurant une meilleure visibilité et plus de confidentialité pour les familles tout en permettant aux agents du service, polyvalents, de permuter sur la fonction d'accueil.

L'année a été marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Le service s'est surtout impliqué dans l'information aux familles, l'inscription aux temps éducatifs municipaux et la gestion des intervenants extérieurs animant des ateliers.

Pendant l'été, un travail autour des demandes de dérogation en accueil de loisirs a été réalisé afin de clarifier les motifs de demande de dérogation et améliorer les délais de réponses faites aux familles.

Le service a également vu le développement de l'accueil de stagiaires pour des périodes plus ou moins longues (de 1 à 4 semaines).

La formation à la lutte contre les discriminations initiée en 2013 a été poursuivie permettant de sensibiliser de nouveaux agents à ces questions.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Étude sur la mise en place d'une carte ville permettant aux familles de réaliser toutes leurs démarches en ligne (inscriptions, réservations, modifications, facturation...)
- > Poursuite de la simplification des démarches d'inscription et de réinscription scolaire.
- > Poursuite de la démarche qualité et réalisation de la charte d'accueil du public.



En tant que 1^{er} accueil des familles et guichet unique de la jeunesse, le service a reçu cette année beaucoup de sollicitations concernant l'application de la réforme des rythmes scolaires. De la nouvelle organisation du temps scolaire au fonctionnement des accueils de loisirs le mercredi après-midi, en passant par l'inscription aux temps éducatifs municipaux, toute l'équipe s'est attachée à répondre aux questions des familles et à faciliter leurs démarches.

22 Agents **0 €**

Investissement **1 025 509 €** Fonctionnement

« Nous mettons tout en œuvre pour offrir et encadrer des activités de qualité diverses et variées. Nous réfléchissons ensemble au choix des activités, aux thématiques abordées, ainsi qu'aux objectifs à atteindre de manière à répondre aux besoins des enfants et aux attentes des familles. Chaque année, de nouveaux projets voient le jour, c'est ce qui fait la richesse de nos actions en faveur des enfants. Ces actions sont analysées et décortiquées de façon régulière afin de permettre une amélioration continue de notre service. Les équipes d'animation sont toujours force de proposition et mobilisées au service de la collectivité, des enfants et des familles ».

Fabien FERRE,
Adjoint d'animation principal



CONCOURIR À LA SOCIALISATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

- > Accueillir des jeunes de milieux différents et créer une dynamique autour de l'enfance.
- > Proposer aux familles des espaces de vie au sein desquels les équipes d'animateurs mettent en place des projets d'animation.
- > Garantir la sécurité physique et affective des jeunes.
- > Travailler avec des partenaires locaux autour d'activités ou projets spécifiques.
- > Proposer des activités de loisirs, culturelles, artistiques, sportives, manuelles...
- > Participer à la socialisation et à l'autonomie des enfants.
- > Favoriser le lien avec les parents.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'enfants inscrits :

1 470 (c/1 356 en 2013 et 1 104 en 2012)

Capacités d'accueil depuis septembre 2014 :

Alsh 3-6 ans mercredi : 32 sur chaque école maternelle

Alsh 3-6 ans Chêneraie: 90

Alsh 6-9 ans Chêneraie: 108

Alsh Jean Jaurès: 112 (64 3/6 ans, 48 6/9 ans)

Alsh 10-12 ans: 35

Nombre d'heures d'accueil (de présence des enfants) :

213 683 heures

Les accueils de loisirs sont avant tout des lieux d'accueil où les notions de plaisir et de loisirs sont privilégiées. Ils reçoivent chaque mercredi après-midi et chaque jour de vacances scolaires un nombre d'enfants variant selon les structures, en fonction des agréments accordés. Les activités sont basées sur l'aspect de la découverte. Quelques intentions pédagogiques :

> L'apprentissage de la vie en collectivité et des règles inhérentes à la société.

> La socialisation et le respect.

> La sensibilisation au respect de l'environnement.

Depuis la rentrée 2014, les enfants ont école le mercredi matin. 5 nouveaux accueils de loisirs ont été créés sur les écoles maternelles afin de permettre un accueil au plus près du respect du rythme des plus petits. En élémentaire, les enfants ont été maintenus sur les accueils de loisirs existants. Un transport par bus a été mis en place pour ramener les enfants des 4 écoles primaires vers les accueils de loisirs de la Chêneraie, de Jean-Jaurès et des Écus. On observe une diminution de la fréquentation de l'accueil de loisirs de la Chêneraie, alors que celle de Jean Jaurès et des Écus reste inchangée.

Les enfants ont pu pratiquer de nombreuses activités telles que le roller, le golf, la cuisine, le théâtre, la danse, le graff, la couture, la vidéo... Ils se sont également mobilisés autour du développement durable avec plusieurs actions visant aux économies d'énergie, au tri des déchets ou encore à l'apprentissage du jardinage « bio ».

Les échanges et la sensibilisation autour du handicap ont également été poursuivis avec notamment des rencontres handi-valides.

Plusieurs séjours organisés dans l'année et surtout l'été ont permis aux enfants de découvrir leur environnement proche (bassin d'Arcachon, Landes...).

Comme chaque année, la fête de fin d'été des accueils de loisirs est venue clôturer l'été avec pour thème « soirée blanche ». Les familles sont venues nombreuses (370 personnes) et ont joué le jeu, toutes vêtues de blanc. L'équipe d'animation a quant à elle joué la cohésion pour la préparation et le rangement de cette fête.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Réflexion sur l'accueil de l'école Lafon Féline maternelle sur la Chêneraie pendant les travaux.
- > Réflexion sur le fonctionnement des alsh le mercredi après-midi.



Le jardin-potager de la Chêneraie à l'heure du développement durable: composteur et récupérateur d'eau, technique du paillage, purin d'ortie en guise d'engrais, plantation de fleurs utiles au potager (attirant ou repoussant certains insectes). Il y en a également pour les petites bêtes du jardin avec la mise en place d'un abri à insectes permettant d'expliquer le rôle des pollinisateurs dans la nature et pour les papilles avec l'utilisation des légumes du potager lors d'ateliers culinaires.

2 Agents

1 100 € Investissement

81 770 € Fonctionnement

« Dans le cadre de l'éducation des jeunes à la citoyenneté et de la prévention santé, nous avons proposé en 2014 quatre sessions de formation premiers secours civils de niveau 1.

Proposées aux jeunes des collèges et de la mission locale, ces initiations d'une journée ont permis à une quarantaine de stagiaires de s'initier aux gestes de premiers secours. Ils ont découvert la possibilité de venir en aide aux autres et ont obtenu, pour certains d'entre eux, une première qualification dont eux-mêmes et leurs entourages étaient très fiers ».

Laetitia POSTIS
Adjointe administratif 2^{ème} classe



FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES À L'AUTONOMIE ET À LA RESPONSABILITÉ

- > Accueillir, informer, conseiller dans les domaines de l'orientation et de la formation, du logement, de la santé, des droits, de l'emploi, des loisirs, des sports, des vacances.
- > Proposer des services adaptés aux besoins des jeunes : espace multimédia, espace santé, ateliers de recherche d'emploi, ateliers thématiques...
- > Animer des temps forts facilitant l'accès à l'information : forum santé, journées jeunesse et citoyenneté, opération sacs ados, opérations jobs d'été...
- > Accompagner les projets des jeunes.
- > Se maintenir dans une dynamique territoriale en faveur des jeunes.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre de jeunes accueillis en 2014 : 4 322

Accueils individuels : 1 700

Accueils collectifs : 2 622

Nombre de jeunes sensibilisés aux gestes de premiers secours (formation PSC1) : 37

Nombre de jeunes sensibilisés lors du forum santé : 376

Nombre de jeunes accueillis sur l'espace multimédia : 847

Le BIJ assure une information jeunesse en personnalisant son accueil et en développant des animations facilitant l'accès aux informations; la structure met en place tout au long de l'année des espaces thématiques, ateliers collectifs, expositions et manifestations.

Ainsi, le BIJ a accueilli des classes de collège pour parler d'orientation et de formation qui ont abouti à de nombreux rendez-vous individuels. Le Service Volontaire Européen a été régulièrement l'objet de questionnements au même titre que les départs à l'étranger pour effectuer des stages, trouver un emploi... Par ailleurs, de nombreux jeunes ont poussé la porte du BIJ pour s'informer sur les loisirs proposés en Aquitaine afin d'organiser leurs vacances et leur temps libre. La structure est aujourd'hui bien repérée comme relais d'information sur ces thématiques.

Le BIJ a participé à plusieurs manifestations en 2014. Parmi elles, un forum santé organisé sur le thème des addictions ainsi que des

Journées Jeunesse et Citoyenneté traitant des discriminations ont accueillis plus de 800 jeunes des classes de 4^{ème} et 3^{ème} à l'Ermitage.

En novembre, pour le 25^{ème} anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant, le BIJ a participé à l'animation d'ateliers autour des droits de l'enfant à destination des 6^{èmes} du collège Jean Moulin. En parallèle, un concours d'affiches sur le droit à la parole a permis de récompenser des jeunes bouscatsais de 6 à 16 ans. Autre temps fort, le 18 juillet 2014, le bus des curiosités est parti pour le Festival « En plein art » à Talence avec à son bord une cinquantaine de personnes de tous âges. Le public enthousiaste a découvert acrobates, acteurs et coiffeur baroque... Des numéros parfois originaux, parfois bucoliques, souvent poétiques.

Une soirée qui a provoqué de nombreuses rencontres qui a permis à des familles de partager un moment convivial et culturel.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Organisation d'une soirée de remerciements aux jeunes bouscatsais impliqués sur la commune.
- > Information sur le baby-sitting dans le cadre de jobs d'été 2015 afin d'aider les jeunes mineurs à trouver un emploi saisonnier dans l'aide à la personne.
- > Développement de l'information des jeunes collégiens sur l'orientation.



Le Bureau Information Jeunesse a une nouvelle charte graphique. Un logo pour la structure a été créé et une nouvelle plaquette a vu le jour. La communication autour des activités et opérations du BIJ a été modernisée et intensifiée permettant de mettre en valeur la diversité des activités proposées aux jeunes bouscatsais.

Politiques contractuelles

2 Agents

0 € Investissement

66 519 € Fonctionnement

« J'ai plaisir à piloter le service des politiques contractuelles, dans le cadre de ma mission de Directrice Générale Adjointe. Nous nous partageons la mise en œuvre et le suivi des contrats avec mon adjointe Amélie Aoustin.

Nous sommes aidées administrativement par Laetitia LOUIS, pour garantir la bonne réalisation des engagements et respecter les délais de production des projets et des bilans. Ce travail est passionnant car il fait appel, à la fois aux techniques de gestion de projets, à la dynamique d'animation de groupes internes et externes. Les contrats signés par la ville constituent des fils directeurs de l'action publique, auxquels chacun doit se référer pour œuvrer dans son champ d'intervention quotidien ».

Marie-Pascale VINCENT
DGA



ANIMER UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOCIAL

- > Réaliser des diagnostics de besoins du territoire en lien avec les pouvoirs publics concernés (État, CAF...) et le monde associatif.
- > Définir des objectifs partagés et priorités d'actions.
- > Concevoir, piloter, mettre en œuvre et évaluer des actions

répondant aux besoins identifiés dans le cadre des contrats conclus par la Ville.

- > Animer des groupes de travail partenariaux.
- > Favoriser et impulser une dynamique de réseau.
- > Rechercher des financements.

CHIFFRES CLÉS :

Appel à projets réalisés (FIPD, CUCS, REAAP, PIV) : 3

Partenaires mobilisés sur chaque contrat environ : 30

Nouveaux projets initiés sur le territoire (CTG) : 35

Jeunes sensibilisés aux violences dans le cadre du projet « Cet autre que moi » : 340

Bouscатаis participant aux théâtres forums environ : 70

Demandes de personnes en Travail d'Intérêt Général : 8

Au Bouscat, l'ensemble des contrats sur le champ du développement local et social est géré par le service des politiques contractuelles, rattaché au pôle jeunesse. Ces contrats sont établis à partir de diagnostics révélant certains besoins du territoire, ils définissent des objectifs et des actions à mener sur la commune, de manière partenariale, en réponse aux besoins identifiés.

4 contrats sont ainsi gérés au sein du service :

> Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), dispositif de la CNAF, destiné à aider la ville à développer ses capacités d'accueil enfance et petite enfance, renouvelé en 2012 pour 4 ans.

> La Convention Territoriale Globale (CTG), signée avec la CAF sur les champs famille et parentalité, enfance et jeunesse, animation locale et vie associative. La CTG a fait l'objet cette année d'une évaluation d'impacts au regard des aspects innovants et transversaux des projets menés.

> Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), établi avec l'État pour la mise en œuvre d'un projet de développement social et urbain en faveur des

habitants du quartier Lyautey-Champ de Courses.

Suite à la réforme de la géographie prioritaire, ce quartier a été renouvelé en 2014 en territoire prioritaire sur un secteur élargi intégrant 2 résidences d'Eysines. Le CUCS disparaît au profit du contrat de ville à dimension métropolitaine.

> Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune.

Pour passer de l'idée à l'action, les différents partenaires concernés par la problématique se rassemblent au sein de groupes de travail et imaginent des actions innovantes répondant aux besoins. Ainsi en 2014 : création du journal de quartier Hippo Féline, poursuite du Point Information Vacances, sensibilisation de nouveaux collégiens aux violences de genre dans le cadre de l'action « Cet autre que moi », tenue d'un théâtre forum sur les violences conjugales lors de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes...

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Construction du contrat de ville métropolitain et création d'un conseil citoyen avec la ville d'Eysines pour le quartier Champ de Courses.
- > Signature de la nouvelle CTG.
- > Rédaction et accompagnement de la diffusion d'un guide autour des violences intrafamiliales.
- > Refonte de l'action « Cet autre que moi ».



À partir du 1^{er} janvier 2015, la compétence de la politique de la ville est transférée des communes à la Métropole. Le service des politiques contractuelles participe avec les 28 communes de la CUB aux réflexions menées dans le cadre de ce transfert de compétences et autour du futur contrat de ville métropolitain pour les quartiers prioritaires.

79 Agents

211 276 € Investissement

2 911 018 € Fonctionnement

« Depuis le mois de septembre, nous travaillons en équipes de 3, avec des horaires différents. Les enfants travaillent maintenant le mercredi mais la nouvelle organisation nous permet de conserver un mercredi sur deux de repos. Le midi, nous avons une personne supplémentaire et nous pouvons mieux nous occuper des enfants. Le mardi est la journée la plus chargée car les enfants quittent l'école à 15h et nous avons 11 classes à remettre en état. Cela reste possible, grâce notamment aux nouveaux matériels mis à notre disposition. Nous avons maintenant des chariots qui nous permettent de ne plus porter de charges lourdes et même si le travail reste intense, nous sommes moins fatiguées ».

Catherine RIOU,
adjointe technique 2^{ème} classe



CONTRIBUER AU QUOTIDIEN À L'ÉDUCATION DES JEUNES BOUSCATAIS

- > Veiller au bon fonctionnement des 9 écoles primaires de la commune (5 maternelles et 4 élémentaires), assurer l'entretien nécessaire et la conformité des bâtiments.
- > Gérer le personnel affecté aux écoles (ATSEM, personnel d'entretien et de restauration).
- > Procéder aux inscriptions scolaires, à l'instruction des demandes de dérogation et aux inscriptions aux activités annexes (restauration, transports scolaires...).
- > Animer le forum de l'Éducation, instance de concertation et d'information de tous les acteurs de l'éducation.
- > Assurer l'interface avec le monde scolaire (enseignants, parents d'élèves) et l'Éducation Nationale.

CHIFFRES CLÉS:

Nombre d'enfants scolarisés:
1620

Nombre d'enfants en maternelles: 644

Nombre d'enfants en élémentaires:
976

Nombre d'enfants inscrits à la restauration: 1526

Ramassage scolaire: 204

Le service éducation a contribué aux réflexions sur la réforme des rythmes scolaires et à sa mise en application à la rentrée 2014. L'organisation du service en a été impactée, notamment l'emploi du temps des agents travaillant dans les écoles qui s'est vu modifié avec la demi-journée supplémentaire de classe le mercredi.

Ces changements se sont accompagnés d'une structuration du travail administratif au moyen d'un guide des procédures se déclinant à destination des enseignants. Ce dernier permet de renforcer les liens de collaboration ville/éducation nationale par une meilleure connaissance des contraintes, délais et enjeux du service.

Le service a également travaillé cette année à l'élaboration du marché de fournitures scolaires ainsi qu'à l'utilisation des nouveaux produits d'entretien écologiques sur l'ensemble des sites scolaires. Les agents techniques ont ainsi bénéficié d'une présentation, d'un accompagnement et d'une formation continue sur ces nouveaux produits afin d'adapter leurs pratiques.

Les animations dans le cadre du temps de restauration ont été renforcées avec notamment une participation croissante des agents.

À l'automne, l'ensemble des agents s'est mobilisé autour de la préparation des bilans annuels individuels intégrant les nouvelles grilles d'évaluation.

En parallèle, le service a porté le travail des groupes thématiques du Forum de l'Éducation avec la mise en place de projets concertés autour de 3 grands champs:

- > Le développement durable qui s'est traduit par des visites de classes au bois du Bouscat, des animations autour des ruchers et des jardins partagés...
- > Le numérique permettant la dotation progressive des classes en tableaux numériques et vidéoprojecteurs interactifs.
- > La culture par l'organisation de concerts gratuits pour les enfants à l'Ermitage Compostelle.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Réflexion sur le tri des déchets à l'école et au restaurant scolaire.
- > Réflexion sur une refonte des tarifs des prestations municipales.
- > Bilan et évaluation de la nouvelle organisation des écoles.
- > Création d'un outil de suivi des équipements.



En 2014, ont été lancées les animations « cantine étoilée ». À l'école Jean Jaurès en juin, puis à l'école Lafon Féline en décembre, les enfants ont pu apprécier, le temps de la pause méridienne, l'ambiance d'un restaurant étoilé avec tables dressées et service à table par les élèves de l'école hôtelière de Blanquefort. Les plats, conçus et élaborés par le chef étoilé Denis Franc et l'équipe ELIOR sont une invitation aux saveurs nouvelles dans le respect de la saisonnalité. L'action se poursuivra en 2015. Chaque année scolaire, les quatre écoles élémentaires du Bouscat se relayeront pour accueillir cette animation.

60 Agents

0 € Investissement

113 027 € Fonctionnement

« Les objectifs de mon intervention sont la découverte de différents univers dans les arts plastiques et le développement de la créativité des enfants. La salle de classe « à partager » avec un enseignant nécessite d'avoir confiance en l'intervenant; j'ai pu instaurer une relation de confiance avec une enseignante, ce qui a facilité mon organisation. Tous les enfants ne sont pas investis à toutes les activités proposées. Un petit nombre préfère dessiner tranquillement. D'autres en revanche ont envie de fabriquer, individuellement ou en groupe. Je pense que le TEM Art et Culture leur permet d'avoir une ouverture sur le monde extérieur d'une autre façon, de s'approprier des outils qui leur permettent de s'exprimer, de développer leur autonomie et leur confiance. »

Amandine POLI,
intervenante, Association Designers en liberté



S'OUVRIR À LA DÉCOUVERTE DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

- > Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques et son épanouissement dans la vie en collectivité.
- > Développer le plaisir de se détendre, de créer, de découvrir, de faire du sport, de coopérer, d'échanger et de partager.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'enfants élémentaires accueillis en moyenne par jour

924 enfants soit 95 % des enfants scolarisés sur les écoles élémentaires

Nombre d'enfants maternels accueillis en moyenne par jour

559 enfants soit 86 % des enfants scolarisés sur les écoles maternelles

Nombre d'intervenants (personnels municipaux)

Élémentaires : 38 (titulaires-horaires -annualisés) + école de musique + piscine + médiathèque + Bureau Information Jeunesse

Nombre de prestataires sous marché public ou convention : 16 intervenants

Suite à la réforme des rythmes scolaires, de nouveaux temps d'activités intitulés temps éducatifs municipaux ont été mis en place dans la continuité du temps scolaire en septembre 2014.

Ces temps interviennent tous les jours de 15h45 à 16h30 en maternelle, les mardis et vendredis de 15h à 16h30 pour les élémentaires. Ils sont encadrés par des personnels diplômés sous la direction d'un responsable de site dans le cadre d'un projet pédagogique adapté, en lien avec le bien-être de l'enfant.

Deux coordinations ont également été mises en place pour l'ensemble du secteur animation (TEM, accueils périscolaires, accueils de loisirs), l'une pour les 3/6 ans, l'autre pour les 6/12ans. Elles permettent d'assurer la cohérence du territoire, la prise en compte de l'enfant dans la globalité de sa journée et de sa semaine ainsi que la mutualisation et l'harmonisation des moyens (ressources humaines, matérielles et procédures).

Les activités proposées dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) doivent favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité

et ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement dans la vie en collectivité. C'est aussi et avant tout le plaisir de créer, de découvrir, de faire du sport, de coopérer, d'échanger et de partager.

Plusieurs thèmes sont abordés : l'art et la culture (médiathèque, musique, radio...), le développement durable et la citoyenneté (potager, « graph ton quartier », « construis ta ville »...), la prévention (nutrition, sommeil...), le sport (piscine, tennis...), la découverte (arts du cirque, langues du monde...).

En élémentaire cela représente 53 ateliers par jour, soit 106 par semaine avec la présence de 4 responsables, 16 intervenants, 5 éducateurs sportifs, 28 animateurs, 1 animatrice bibliothécaire, le personnel de 4 services municipaux (piscine, école de musique, BIJ, médiathèque) ainsi que les associations locales : le Patronage, l'USB, LABCDEFG, Ricochet, JLN.

En maternelle ce sont chaque jour 5 responsables, 24 Atsems et 14 animateurs qui assurent l'encadrement des enfants sur ces temps.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Évaluation des TEM.
- > Réorganisation des TEM en fonction des résultats de l'évaluation et des axes d'amélioration envisagés.



Les 6 premiers mois de l'année 2014 ont permis de mobiliser toute une équipe autour du projet de TEM : planification des échéances, points d'étape, l'organisation du travail, des ateliers, l'élaboration des procédures, les recrutements des intervenants (de la fiche de poste à la prise de fonction en passant par l'entretien d'embauche), la procédure de marché public avec ses aléas (lots infructueux, relances), les temps d'information des familles...Un vrai parcours du combattant pour être, le jour J (le 2 septembre 2014) fins prêts à accueillir les enfants sur ces nouveaux temps !

Interventions multisports

5 Agents

5 046 € Investissement

150 433 € Fonctionnement

« La coordination du service IMS est un véritable partage avec de nombreux prestataires et partenaires. Je travaille avec une conseillère pédagogique de l'Inspection Académique qui m'apprend beaucoup sur les enseignements à l'école et avec le coordinateur sportif du Conseil Général, sur l'organisation des vacances sportives et écoles multisports. J'ai plaisir à contacter des prestataires qui répondent souvent favorablement à l'accueil « des petits bouscatalais », à rechercher de nouvelles activités comme le cablepark découvert cet été à Avensan. Ce que j'aime aussi c'est être sur le terrain en encadrant les activités auprès des enfants. »

Laetitia LOUIS,
adjointe d'animation 1^{ère} classe



ÉDUCER AU SPORT

- > Mettre en place des interventions sportives en milieu scolaire sur l'ensemble des écoles élémentaires publiques et privées de la commune.
- > Animer quatre écoles multisports (une au sein de chaque

école élémentaire publique) fonctionnant durant le temps de l'interclasse du midi.

- > Organiser des vacances sportives pour les jeunes bouscatalais (6 à 15 ans) durant les vacances d'été et sur les petites vacances.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'heures d'EPS à l'année sur le temps scolaire :

12h pour les CP et CE1
24h pour les CE2, CM1 et CM2

Enfants accueillis en école multisports :

215

Enfants accueillis sur les vacances sportives :

145

Nombre de journées de vacances sportives :

39

Le service IMS a été créé fin 2009, suite à une volonté de reprendre en régie municipale les interventions sur le temps scolaire. Le service compte une coordinatrice et 5 éducateurs sportifs.

3 champs d'intervention sont ainsi développés :

> L'éducation physique et sportive sur le temps scolaire, qui a été réorganisée à la rentrée 2014 avec la nouvelle réforme des rythmes scolaires. Les éducateurs interviennent sur 3 périodes au lieu de 2, et font 6 à 7 heures d'EPS par semaine au lieu de 10.

> L'école multisport : tous les jours durant la pause de midi, les éducateurs sportifs prennent en charge un groupe d'enfants pour leur faire découvrir diverses activités.

> Les vacances sportives : durant les vacances scolaires, la Ville, avec le soutien du Conseil Général et de la CAF de la Gironde, propose des stages multisports.

Pour les enfants de 6 à 10 ans, est privilégiée la découverte des nouvelles activités physiques. Cette année, les enfants ont aimé la capoeira, l'escrime, le Naginata, la prestation skate. Nous avons également

organisé un tournoi avec les ALSH 6-9 ans de la ville.

Pour les enfants de 11 à 15 ans, une activité fil rouge avec une progression pédagogique est proposée chaque semaine. Cet été, les jeunes ont suivi un stage vélo en utilisant le BMX, ils ont fait des balades à travers les pistes cyclables de la Gironde et ont pu découvrir l'environnement aquatique en pratiquant l'aviron, le ski nautique, la voile, le kayak polo...

Cette année encore, nous avons participé à 3 rencontres sport-vacances avec Saint Médard en Jalles et le Taillan. Nous les avons reçus le 9 juillet dans la nouvelle salle Maurice MARONNIER. Après l'effort nous avons terminé par un grand goûter commun.

Pendant toute l'année, les éducateurs participent à des journées de formation organisées par le Conseil Général et le CNFPT.

Félicitations à Jérôme DELAGE qui a obtenu le concours d'ETAPS.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Réorganisation des vacances sportives en planifiant 1 semaine par petites vacances et 4 l'été (au lieu de 3).



Cette année, le service IMS a pu profiter pleinement du nouveau complexe Jehan BUHAN dans tous ses champs d'intervention.

18 Agents

607 191 € Investissement

1 508 806 € Fonctionnement

« Je suis arrivée à la mairie au cours de l'année 2000. Pendant quelques années, j'ai effectué des remplacements en crèches et dans les écoles primaires du Bouscat ainsi qu'en RPA. Depuis l'année 2005, je travaille à la piscine où j'occupe un poste à diversités. L'accueil du public est très agréable. Nous sommes une équipe avec nos différences mais qui se soutient avec un esprit de famille que le public apprécie. »

Marie-Hélène SOUQUET,
adjointe technique 1ère classe



DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LE SPORT POUR TOUS

- > Planifier l'utilisation tout au long de l'année des différents équipements sportifs de la commune (Écus, Bernard de la Filolie, Jean Martial, Jean Deycard, Jehan Buhan et la piscine municipale).
- > Surveiller, gardienner et entretenir les équipements sportifs du Bouscat.
- > Gérer les différents budgets investissement et fonctionnement dans le secteur sportif.
- > Entretenir les relations avec les différents clubs de la Ville (dont l'USB, les Fédérations, les Ligues et Comités Départementaux).
- > Maintenir le matériel sportif et les équipements dans le respect de la réglementation.

CHIFFRES CLÉS :

Subventions accordées aux clubs sportifs :

186 400 €

M² plateaux d'évolution :

58 348 m² (c/58 348 en 2013)

PISCINE MUNICIPALE

Fréquentation totale :

100 000 entrées

Accueil des scolaires :

31 100 élèves

Le service des sports et la piscine municipale sont chargés de mettre en œuvre la politique sportive du Bouscat. Ils travaillent en collaboration avec d'autres services municipaux notamment les services techniques. Ainsi, ce sont en tout 25 agents qui contribuent à faire vivre le sport sur la commune : entretien des équipements et des terrains, gardiennage, soutien aux associations sportives...

Le service participe tout au long de l'année à l'organisation de nombreuses manifestations sportives en lien avec les différents clubs de l'Union Sportive Bouscataise (USB) tels que le traditionnel tournoi Open de l'USB Tennis qui s'est tenu en avril 2014 ou la 44^{ème} nocturne cycliste en juin.

En 2014, le complexe sportif Jehan Buhan a connu sa première année de fonctionnement apportant satisfaction à ses utilisateurs, aussi bien sportifs que scolaires.

Le service s'est également mobilisé autour du handicap avec l'accueil du championnat départemental de natation sport adapté en février

à la piscine municipale ainsi que le 8^{ème} trophée départemental handisport de la Gironde en décembre au complexe Jehan Buhan.

La piscine municipale est un des lieux incontournables de la ville. De la gymnastique prénatale au diplôme d'État, de l'apprentissage au perfectionnement, la piscine s'adapte à tous les bouscatais désireux de pratiquer des activités nautiques. En 2014, le personnel de la piscine s'est mobilisé autour des temps éducatifs municipaux mis en place suite à la réforme des rythmes scolaires en proposant aux élèves de CM2 des cours associant sauvetage et premiers gestes de secours. Avec le concours de stagiaires, diverses animations ont également pu être développées : informations et cours bébés nageurs, initiation au secourisme et sauvetage... La participation au Téléthon, l'organisation de portes ouvertes et de baptêmes de plongée avec la section USB Subaquatique ont également remporté un vif succès cette année.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Étude de la réhabilitation du pôle basket de l'ensemble sportif Jean Martial.
- > Sonorisation de la salle Maurice Maronnier au complexe sportif Jehan Buhan.
- > Réalisation des travaux de traitement des eaux de la piscine (pour récupération et réutilisation en extérieur sur l'arrosage).



Une campagne de communication intitulée « J'ai piscine » a permis à la piscine municipale de développer l'information aux usagers et de mettre en valeur la diversité des activités aquatiques proposées aux Bouscatais.

113 Agents **100 732 €** Investissement **4 029 546 €** Fonctionnement

« L'accueil de l'enfant, l'accompagnement à la parentalité, la « bienveillance », le travail d'équipe, la réponse aux besoins des familles... » autant de concepts, de valeurs pédagogiques, d'exigences que j'ai trouvés en intégrant l'équipe de la petite enfance du Bouscat.

L'enfant est au cœur de nos pratiques professionnelles et du projet « Eco-Crèche ».

Stéphanie Triffault,
Directrice crèche la Providence



ASSURER AU QUOTIDIEN UN ACCUEIL OPTIMAL DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE

- > Favoriser l'accès aux modes d'accueil en accompagnant les parents dans leurs recherches (guichet unique, soirée OAPE).
- > Répondre aux besoins des familles dans un esprit de mixité sociale en maintenant un équilibre satisfaisant de l'offre sur le territoire.
- > Travailler sur les questions de parentalité en développant des espaces de rencontres et d'échanges.
- > Maintenir un observatoire permanent des besoins des familles en matière d'accueil de la petite enfance.

Nombre de dossiers de pré-inscription traités pour une rentrée entre sept et déc. 2014 : 170

Nombre d'enfants admis en crèches sur cette période : 119
soit 70 % de réponses positives

Taux d'occupation réel des structures en 2014 : 69,8 %

Taux d'occupation financier 2014 : 83,9 %

Le RAM

Fréquentation des ateliers par les assistantes maternelles : 54 %

Nombre d'entretiens avec les parents : +22

La commune dispose d'un relais d'assistantes maternelles (RAM) dynamique et reconnu qui propose un nouvel espace d'accueil collectif le jeudi au parc de la Chêneiraie. La fréquentation des assistantes maternelles s'est accrue le mercredi matin, en lien avec la réforme des rythmes scolaires.

Par ailleurs, le lieu d'accueil parents-enfants (LAPE), créé en avril 2012, connaît une légère baisse de fréquentation depuis septembre 2014. Une communication relancée permettra à ce lieu d'échanges et de rencontres de retrouver le succès antérieur.

Depuis septembre 2014, pour faciliter la réinsertion professionnelle et l'accès à la formation des parents, la halte-garderie a modifié ses horaires d'ouverture, offrant une plus grande amplitude sur 4 jours en journées continues de 9 heures. Par ailleurs, les crèches Chenille Verte et Providence ont élargi leur champ d'action en proposant du multi-accueil (accueil régulier et occasionnel) jouant ainsi un rôle important dans le soutien à la parentalité et la réinsertion sociale.

Pour favoriser l'accueil de l'enfant porteur de handicap les équipes ont bénéficié d'une sensibilisation par le biais de conférences et de journées de formation. La halte-garderie accueille aujourd'hui 5 enfants nécessitant une attention

particulière adressée par le CAMPS ou la MDPH, services spécialisés avec lesquels un bon partenariat s'est instauré.

Pour répondre à une demande du personnel et améliorer leurs conditions de travail tout en maintenant une qualité d'accueil, un travail de réflexion a été mené sur annualisation du temps de travail qui prendra effet dès janvier 2015.

Sur le plan gestionnaire, les aides de la CAF modulées en fonction du service rendu ont engendré plusieurs actions :

> Maintien d'un bon taux de facturation (rapport entre les heures facturées et les heures de présence) avec des chiffres améliorés à la crèche Providence et à l'accueil familial.

> Établissement de contrats d'accueil au plus près des besoins des familles en nombre de jours et horaires quotidiens.

> Fourniture des couches depuis décembre 2014 sans frais supplémentaire pour les parents.

2014 c'est aussi les premières orientations du projet éco-crèche, nouvelle structure envisagée en remplacement de la crèche Providence. L'élaboration du projet éducatif qui mobilise fortement les équipes se poursuit, suivi par la rédaction du projet de programmation.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Poursuite du projet éco-crèche.
- > Création d'une plaquette Petite Enfance.
- > Poursuite de la réflexion sur les critères d'attribution des places en crèche.
- > Développement des accueils collectifs du RAM avec un nouveau lieu dans le quartier de l'Hippodrome.



La halte-garderie Les Mosaïques a été sollicitée par la cellule ressource handicap départementale pour témoigner de la qualité du travail et de la réflexion menée par l'équipe autour de la question du handicap.

L'intervention de la directrice à cette journée inter institutionnelle est le signe d'une reconnaissance sur le plan départemental de la qualité du partenariat entre la commune, la CAF, la MSA et le Conseil Général.

L'OPÉRATIONNEL

Service au public

- > Police Municipale
- > Service au Public



4,5 Agents

5 902 € Investissement

190 119 € Fonctionnement

« Lancé en juin 2014, le procès-verbal électronique est déployé sur la commune du Bouscat. Avec le PV électronique, les agents constatent et relèvent des infractions au code de la route. Ces données sont télétransmises au centre national de traitement de Rennes où le propriétaire du véhicule est identifié par le système d'immatriculation des véhicules (SIV). L'avis de contravention est envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation. Ce nouveau dispositif remplace peu à peu le timbre-amende manuscrit. Il permet de réaliser une économie de 350 € par an sur les carnets à souches. C'est un outil qui s'inscrit favorablement dans le développement durable. »

Stéphanie LE GALL,
Brigadier de police municipale



SERVIR ET ASSURER LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

- > Assurer une présence visible et rassurante dans les quartiers, gérer les problèmes d'incivilité, de sécurité, jouer un rôle d'écoute et de médiation.
- > Assurer l'exécution des arrêtés de police du Maire et constater par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés.
- > Contrôler et sanctionner les infractions au code de la route.
- > Participer aux missions de prévention et de sécurisation aux abords des établissements scolaires, des bâtiments et lieux publics, des manifestations communales.
- > Gérer les chiens dangereux (déclaration, contrôle et sanction aux infractions à la législation).
- > Lutter contre les nuisances visuelles ou sonores.

CHIFFRES CLÉS :

Contrôles routiers :
163

Interventions sur accidents :
29

Déclaration chiens dangereux :
27

Procédures/actes administratifs : 222

Interventions police générale (dégradations, nuisances, incivilités, écoles) : 322

Interventions stationnements :
767

Interventions sur les règles d'urbanisme : 233

Créé officiellement le 30 janvier 2007 par décision du Conseil Municipal, le service de la police municipale achève sa 8^{ème} année d'existence.

Comme les années précédentes, la prévention, l'écoute et la médiation ont été au centre des préoccupations des agents qui composent l'équipe à savoir 4 policiers accompagnés à mi-temps par un agent administratif.

Les sollicitations des administrés pour du stationnement anarchique ainsi que les différends de voisinage constituent le cœur de l'activité du service. En effet, les agents effectuent des patrouilles régulières dans les quartiers de la ville afin de prévenir et apporter le soutien nécessaire aux Bouscatais. De même, la police municipale est toujours disponible lors des manifestations publiques; sa présence est très appréciée et rassurante pour les administrés.

La mise en place du procès-verbal électronique est un facteur non négligeable pour le bon

fonctionnement de la police municipale. En effet, il permet de réaliser des économies financières, de participer activement au développement durable tout en représentant un gain de temps important lors de la rédaction des contraventions, ce qui permet aux agents d'occuper le terrain.

La police municipale participe activement aux travaux du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Cette instance de veille de la délinquance sur la commune permet à la police de mieux appréhender les problématiques rencontrées sur le territoire et d'échanger avec les différents partenaires concernés. Ainsi, en 2014, dans le cadre de l'axe 2 du CLSPD sur les incivilités, la police municipale a pu traiter des situations individuelles avec les représentants des résidences mobilisés au sein de cet axe. Elle a pu également leur rappeler certaines procédures utiles: chiens dangereux, véhicules ventouses, tags...

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Extension et optimisation du champ d'action de la vidéo protection de la commune.
- > Mise en place d'un module bus sur la piste de sécurité routière.
- > Renforcement de la présence de terrain pour le déploiement de certaines missions.



Dans le cadre de son action de lutte contre le bruit, la police municipale dispose d'un sonomètre agréé. En effet, des interventions ont été effectuées auprès des conducteurs de deux-roues. Des actions afin de sensibiliser les collégiens sont à prévoir au sein des collèges en partenariat avec la police nationale.

16 Agents

310 381 € Investissement

397 241 € Fonctionnement

« L'état civil a toute sa place au sein des services au public. C'est un domaine qui évolue avec la vie et la société. Être officier d'état civil c'est exercer une profession riche d'échanges humains. Lorsque les personnes viennent dans notre service, nous savons qu'elles vont partager un moment de leur vie avec nous. Un décès, une future naissance ou un projet mariage sont des événements importants, c'est pourquoi nous nous efforçons au quotidien d'aider et d'accompagner ces personnes le mieux possible ».

Mélanie GARDINETTI
Adjointe Administrative 2^{ème} classe



ACCOMPAGNER LA VIE ADMINISTRATIVE DES BOUSCATAIS

- > Accueillir, renseigner et orienter les usagers (accueil physique ou téléphonique).
- > Instruire et délivrer les titres d'identité (cartes d'identité et passeports biométriques), les attestations d'accueil...
- > Effectuer le recensement des jeunes pour la journée de défense citoyenne.
- > Recueillir les déclarations (naissances, reconnaissances, changements de nom, décès).
- > Constituer les dossiers de mariage.
- > Apposer les mentions en marge des actes d'état-civil et mettre à jour les livrets de famille.
- > Accompagner les familles au moment du décès de leurs proches (gestion des concessions du cimetière, ouverture de caveaux, inhumations, exhumations).
- > Gérer les listes électorales, organiser les élections.
- > Assurer le fonctionnement du marché dominical.
- > Assurer les services postaux et financiers en lien avec la Poste.

CHIFFRES CLÉS :

Délivrance de titres d'identité :

2445 passeports, 1 571 cartes d'identité

Familles/population :

58 mariages, 193 Livrets de famille, 276 décès, 141 inhumations

Listes électorales :

17 430 électeurs, 771 inscriptions, 342 radiations

Recensement militaire :

252 personnes

Attestation d'accueil :

98

Fréquentation Agence Postale Communale :

6 072 personnes

L'organisation des élections municipales, communautaires et européennes

En 2014, deux scrutins ont été organisés, les élections municipales et communautaires le 23 mars et les élections européennes le 25 mai. Pour la première fois, le 23 mars 2014, les citoyens ont élu à l'aide d'un même bulletin de vote leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires. Ces derniers représentent les communes au sein des organes délibérant des groupements intercommunaux dont elles sont membres, en l'occurrence la Communauté Urbaine de Bordeaux pour notre ville. Jusqu'à présent, ils étaient désignés par les conseils municipaux. Pour chaque tour d'élection : 48 agents participent à la mise sous pli des documents électoraux 24 agents montent et démontent les 18 bureaux de vote 43 agents sont mobilisés pour la tenue des bureaux de vote.

Le rattachement de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale, située dans l'Espace

Angevin au sein du quartier Godard, a rejoint le pôle des Services au Public au début de l'année 2014. Elle offre aux usagers la possibilité de bénéficier de prestations postales, affranchissement, vente de timbres, d'enveloppes, de prêt-à-poster et d'emballages, le retrait de lettres et de colis. Émanation de la Banque Postale, elle propose en outre, un service financier de proximité, permettant le retrait d'espèces dans la limite de 350 € pour un compte individuel et 700 € pour un compte joint par période de 7 jours, le dépôt d'espèces s'effectue dans les mêmes conditions, l'émission et le paiement de mandat cash dans la limite de 350 €.

Les Services au Public se sont engagés en 2014 dans la numérisation des actes d'état-civil établis de 1912 à 1995, ce qui représente plus de 48 000 actes. L'ensemble des actes, naissances, mariages et décès a été scanné. Après des difficultés dans leur indexation, il a été nécessaire de dénoncer le marché qui fera l'objet d'une nouvelle consultation en 2015.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > L'organisation de 2 scrutins, les élections départementales et régionales.
- > Obtention de la certification « qualiville ».



En 2014, plus de 25% des inscriptions volontaires sur les listes électorales ont été demandées par le biais de la plateforme dématérialisée « mon.service-public.fr », ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à 2013.



LE FONCTIONNEL

Communication

> Communication



5 Agents

0 € Investissement

532 901 € Fonctionnement

« Chaque jour j'ai le plaisir de réaliser graphiquement de nombreux supports d'information et de communication. Je conçois, je travaille sur le sens des messages à l'aide des formes graphiques que j'utilise sur tous types de supports. Je deviens ainsi « un médiateur » qui agit sur les conditions de réception et d'appropriation des informations et des savoirs que je mets en forme. Mon cœur de métier repose sur la maîtrise de la typographie, l'usage des signes et des images, l'art de la mise en page. »

Marjorie LAURENT
Chargée de communication



INFORMER, PROMOUVOIR, CONCERTER

- > Diffuser de l'information de service public, de l'urbanisme, de la vie associative, culturelle et sportive.
- > Promouvoir les événements et les projets de la commune.
- > Asseoir l'image et la notoriété de la ville à l'intérieur et à l'extérieur du territoire.
- > Conseiller et accompagner les projets de communication interne.

Chiffres clés :

Campagnes d'affichage :

72 (1 530 affiches Decaux, 612 affiches libres)

Guides et brochures :

19

Tractage toutes boîtes :

182 000 documents

Retombées presse :

341 articles de presse (+35% / 2013)

Publications municipales :

4 Bouscat MAG et 12 E-lettres

Mailings :

36

Site internet :

143 534 visites (+24,20% / 2013)

Promouvoir les projets

Au-delà de la création et de la gestion du service au quotidien, notre mission est de promouvoir les projets impulsés en interne, les rendre simples, clairs, lisibles et ainsi donner les moyens d'y associer les citoyens. En 2014, nous avons réalisé 72 campagnes de communication (interne et externe), 19 brochures et près de 182 000 documents ont été distribués toutes boîtes.

Valoriser les outils « Web »

Suite à la refonte succincte de notre site internet en 2013, nous avons constaté au cours de l'année 2014 une nette progression de l'activité de notre site avec près de 144 000 visiteurs uniques soit une évolution positive de 24% par rapport à 2013.

Accompagner la concertation

Au-delà de l'accompagnement des projets, nous participons à la mise en œuvre de la consultation des habitants et leur participation à la vie locale. Pour cela, nos outils de communication se sont enrichis de « canaux », destinés à faire participer les Bouscatais : réunions publiques, réunions de quartiers, événements, enquêtes, réseaux sociaux,

site internet, plateforme SMS, questionnaire,...

Une commune doit, pour se promouvoir, s'appuyer sur une identité et des valeurs partagées. L'identité est à la fois le fondement et le premier vecteur de communication. L'une de nos missions est de veiller à la cohérence des messages diffusés à l'homogénéité de l'ensemble des supports de communication existants et la réalisation de nouveaux documents (nouvelle identité graphique pour le BIJ, le pôle Seniors,...).

Notre communication se caractérise par la spécificité des cibles définies par la stratégie de communication, engendrant des techniques de communication adaptées.

- > La communication interne, concerne l'institution elle-même, ses agents, ses services et les élus.
- > La communication externe, s'adresse aux Bouscatais, c'est la plus complexe, l'habitant étant à la fois : usager, électeur, acteur local, citoyen.
- > La communication de « marketing territorial » valorise l'attractivité et l'image de la ville.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Développement des outils WEB: Création d'un nouveau site internet ville du Bouscat, Salon du Livre Jeunesse, Fête des jardins, La Source, Participation citoyenne...
- > Mise en place d'une PLV spécifique dans les principaux lieux d'accueil de la ville.
- > Création de supports spécifiques pour les services de la ville.
- > Création de nouveaux guides : culturel, Eco-mobilités.
- > Développement des outils de communication interne.



L'année 2014 a été marquée par la création de nombreux et nouveaux outils de communication à l'attention des différents services de la ville. Nous avons également lancé la plateforme d'information par SMS, accompagné fortement le lancement du Réseau Social interne (Bluekiwi) par la création d'un guide d'utilisation et d'une charte graphique associée.



LE FONCTIONNEL

Finances & Projets internes

- > Comptabilité, Facturation
- > Informatique
- > Marchés publics



5 Agents

1 107 337 € Investissement

7 048 734 € Fonctionnement

« Sur l'année 2014, nous avons continué notre accompagnement auprès des services concernant la gestion des bons de commande et le rapprochement des factures dans le logiciel E.Sedit mis en place en juin 2013. Afin d'aider à cette mise en place, nous avons eu à réaliser des actions de formation ainsi que des manuels d'utilisations pour que les utilisateurs puissent se sentir plus à l'aise vis-à-vis du nouvel outil. Par ailleurs, nous avons également, au cours de l'année, eu à effectuer des rappels de formation sur la comptabilité publique, notamment pour les nouveaux arrivants afin de leur expliquer les différences qui existent entre des dépenses de fonctionnement et celles d'investissement. »

Chantal Rodez et Catherine SALEIX
Adjointes Administratives 2^{ème} Classe



ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA COLLECTIVITÉ

- > Préparer et exécuter les budgets de la ville et du cimetière.
- > Accompagner les services dans leurs projets.
- > Suivre les subventions versées et perçues.
- > Analyser la situation financière de manière rétrospective et prospective.
- > Communiquer en matière financière.
- > Gérer et mandater les emprunts communaux.
- > Suivre l'inventaire communal.
- > Facturer mensuellement les prestations municipales.
- > Répondre, gérer les demandes des usagers par rapport à leurs factures et à leurs dossiers.

SERVICE FINANCE

Nombre de factures : 6947

Délai de traitement : 18 jours

Nombre de mandats de

dépenses : 7801

% de réalisation des recettes de fonctionnement : 90,83%

Nombre de titres émis : 1161

% de réalisation du budget : 91,89 %

SERVICE FACTURATION

Nombre de factures émises : 18653

Nombre de requêtes traitées : 186

Depuis septembre 2013, l'ensemble du processus comptable de la ville du Bouscat est entièrement dématérialisé (PSV 2). L'année 2014 a été une année de transition importante dans la finalisation de ce processus. À titre d'exemple, en début d'année nous avons constaté une très forte augmentation des délais de mandatement qui pouvait s'expliquer par la mise en place de cette dématérialisation (nouveaux modules comptable, dématérialisation des pièces...) le travail des équipes des finances a permis de ramener ce délai de 28 jours en début d'année à 18 jours en fin d'exercice.

Autre défi en 2014, l'enjeu financier auquel les communes sont confrontées avec la baisse cumulée des dotations de l'État qui se traduit par l'ampleur des marges de manœuvre qu'il va falloir dégager dans les années futures sur la section de

fonctionnement. Contexte budgétaire oblige, la préparation du budget 2015 a été l'occasion de poser les bases d'un réel travail sur les périmètres d'intervention de chaque service, de proposer des pistes d'économie et/ou de rechercher des recettes supplémentaires tout en gardant la qualité du service public rendu aux bouscatais.

Concernant le service de la facturation, après une année très compliquée en 2013 qui avait vu un volume d'échanges de courriers avec les administrés très importants (351), ce service a repris un rythme plus « normal ». En effet, le volume d'échange de courrier a baissé de 48 % (186 en 2014). Cette meilleure gestion s'explique par les procédures qui ont été mises en place entre les différents services concernés par la facturation et le Pôle finances.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Développer la concertation citoyenne autour des questions financières.
- > Préparer l'intégration du service des finances aux services communs de la nouvelle METROPOLE.
- > Travailler avec le service jeunesse et la petite enfance pour mettre en place la carte ville sur les prestations communales.



La gestion de la contrainte financière actuelle n'est pas évidente pour les services qui seront tous concernés ni pour l'équipe du service des finances, énormément sollicitée. La préparation budgétaire qui sera réalisée en 2015 sera la première à se faire réellement sur ces bases à l'image de la préparation du budget de l'État : 2016 sera le premier budget par missions.

2 Agents

250 879 € Investissement

334 277 € Fonctionnement

« L'année 2014 aura été pour la ville du Bouscat une année d'innovation et de réalisation, à commencer par la mise en place de BlueKiwi, notre réseau social d'entreprise, mais aussi par la mise en place d'une GED (gestion électronique de documents) ou encore d'une solution dématérialisée de verbalisation électronique pour la police municipale.

En adoptant ces solutions, la collectivité continue son programme d'actions Agenda21. »

Thierry MORIN
Adjoint Technique 2^{ème} Classe



INTERVENIR DANS LE PÉRIMÈTRE ENGLOBANT TOUTES LES ACTIVITÉS INFORMATIQUES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR NOTRE COLLECTIVITÉ

- > Déployer et maintenir les réseaux voix et données, les matériels informatiques, téléphoniques et anti-intrusion.
- > Assister les agents, les élus et les partenaires (Éducation Nationale) dans l'utilisation des logiciels métiers, des logiciels bureautiques, des installations téléphoniques et d'alarmes.
- > Contrôler la fiabilité, la sécurité et l'intégrité des systèmes d'information.
- > Étudier et choisir des normes et standards nécessaires à l'évolution cohérente et durable des systèmes d'information de la collectivité.
- > Harmoniser et rendre cohérents les projets informatiques.

CHIFFRES CLÉS:

Interventions réalisées:

644 (+12,2%)

Téléphonie: 137 (+85,14%)

Alarme: 244 (+7,49 %)

Informatique: 334 (+ 22,37%)

Prêt de matériel aux services:

75 + 11,94%

Composé de deux agents le service informatique remplit ses missions auprès de l'ensemble des services de la collectivité, du CCAS et des écoles. Il s'occupe également de l'ensemble des centres multimédia.

Les principales réalisations en 2014 ont été les suivantes:

> Accompagnement des ressources humaines dans la mise en place de nouveaux modules « full Web » de leur application métier.

> Mise en place du noyau de la future gestion électronique de document (GED) qui a pour objet d'organiser et gérer les documents électroniques au sein de la commune.

Le démarrage du projet s'est fait autour de l'intégration des délibérations du conseil municipal. L'application sera étendue progressivement à l'ensemble des services au cours des prochaines années.

> Acquisition de 5 vidéos projecteurs interactifs (VPI) pour nos écoles.

2014 a également été l'année de la réalisation d'un schéma directeur informatique pour les 5 prochaines années.

Ce schéma est aujourd'hui terminé et, après validation, sera mis en exécution à partir de 2015. Deux actions importantes sont à réaliser à court terme: la généralisation d'un outil commun bureautique et le lancement d'une profonde réflexion sur l'ensemble des applications « famille » (petite enfance, restauration, accueil de loisirs, facturation, réservation en ligne...).

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > L'informatique est directement concerné par la nouvelle METROPOLE pour une intégration au 1^{er} janvier 2016. 2015 sera donc une année de préparation intense à cette réorganisation.
- Et des projets ...
- > Généralisation d'un outil bureautique commun.
- > Poursuite du déploiement de la GED.
- > Extension du logiciel de gestion des doléances pour le suivi des travaux.



2 Téraoctets (près de 2,5 millions de fichiers informatiques), c'est le volume de données qui sont hébergées sur les serveurs de la ville et sauvegardées chaque nuit. En 2014, notre solution de sauvegarde, en fin de vie, a été renouvelée par un système plus performant qui peut stocker jusqu'à 5 Téraoctets et qui duplique les fichiers sur un site extérieur.

2 Agents

0 € Investissement

47 937 € Fonctionnement

« Derrière l'aspect purement administratif d'un dossier de marché, il y a des entreprises. Lorsque des complications se présentent, par exemple si un maître d'œuvre ne nous répond pas dans les temps, il faut faire preuve d'initiative et trouver rapidement des solutions pour éviter que les sociétés ne se retrouvent en difficulté financière.

Ce n'est pas une mince affaire mais c'est finalement très motivant et intéressant à traiter. »

Véronique Robin
Adjointe Administrative 2^{ème} Classe



VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE POUR LA RÉALISATION DES ACHATS DE LA VILLE

- > Préparer, rédiger et mettre en forme les marchés publics en fonction des éléments fournis par les services.
- > Vérifier juridiquement le montage des dossiers.
- > Accompagner les services dans leurs projets.
- > Suivre l'exécution administrative et financière des marchés.
- > Rédiger les avenants et les décisions relatives aux marchés.
- > Publier les marchés publics sur la plateforme « Marchés Publics d'Aquitaine ».
- > Organiser les commissions d'attribution des marchés publics (commission d'appel d'offres pour les consultations formalisées).

CHIFFRES CLÉS :

Nombre de MAPA :
23

Nombre de marché à procédure adaptée :
26

Coût des publications :
15 786 €

Le service de la commande publique est composé de deux agents. Il est chargé d'accompagner l'ensemble des services de la ville et du CCAS pour la réalisation de leurs achats dans le respect des règles fixées par le code des marchés publics. Les responsables du pôle finances et projets internes sont en appui sur l'ensemble de ces missions.

Un calendrier des marchés à passer en 2014 a été réalisé en janvier. Il a permis de lisser la charge de travail sur les 12 mois de l'année, d'anticiper les besoins et de limiter les situations d'urgence.

En 2014, le service marché public a traité 26 marchés à procédure adaptée ; aucun marché formalisé n'a été fait.

Une procédure spécifique existe pour les commandes d'achats dont le montant est inférieur à 15 000 € HT : chaque service doit fournir au service

des marchés publics, la consultation auprès de 3 entreprises minimum qu'il a réalisée sur la base des modèles fournis. Ces consultations sont conservées dans le service, ce qui permet une vérification accrue du respect des règles de la commande publique, et notamment de l'obligation de mettre en concurrence nos fournisseurs.

L'objectivation des critères de jugement reste toujours une des priorités afin de garantir la sécurité juridique des marchés communaux.

Le service des marchés publics est également impliqué quotidiennement dans la déclinaison de notre Agenda 21 en accompagnant les actions des services. Ainsi, sur l'action 12: « Mettre en place une démarche de nettoyage écologique sur tous les bâtiments de la Mairie » les agents se sont mobilisés pour parvenir à rendre effectifs les objectifs poursuivis dans ce marché.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Comme pour le service des finances, les marchés publi font partie des services qui sont directement concernés par l'intégration aux services communs de la nouvelle MÉTROPOLE au 1^{er} janvier 2016.



Toujours dans la continuité de notre Agenda 21, 2015 sera la première année de la généralisation de l'intégration des clauses sociales dans nos marchés publics (action 33).



LE FONCTIONNEL

Ressources Humaines

> Ressources Humaines



8 Agents

0 € Investissement

1 473 168 € Fonctionnement

« Je suis chargée, tous les mois, de faire environ 500 paies pour les agents et les élus. Pour cela, je dois tenir compte des évolutions et changements de la réglementation ou des situations des personnes. Je saisis dans le logiciel de paie les différents éléments puis je lance un calcul général et le vérifie. Je transfère les éléments et les pièces justificatives à la Trésorerie par voie dématérialisée, pour que les salaires soient virés sur les comptes des agents. J'établis les déclarations des charges patronales et remplis les dossiers pour les agents en demi-traitement qui bénéficient du maintien de salaire. Enfin j'édite les bulletins, les mets sous pli, les trie par pôle pour qu'ils puissent être distribués. »

Laurence CASTANET,
Responsable de la paie



ADMINISTRER LES RESSOURCES, LES COMPÉTENCES ET LES SAVOIRS

- > Assurer la gestion des carrières et de la paie des agents, suivre l'évolution de la réglementation et des procédures relatives aux emplois et aux statuts des agents.
- > Optimiser les moyens humains de la Collectivité en recrutant et formant les agents.
- > Conseiller les responsables de Pôles et de services dans la gestion de leur équipe.

- > Assurer la préparation et le suivi du budget correspondant à la masse salariale.
- > Elaborer le bilan social et piloter le dialogue social avec les organisations syndicales et au sein des instances paritaires.
- > Améliorer les conditions de travail en agissant sur la prévention des risques professionnels, la santé, le bien être au travail, et le développement de l'action sociale.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'agents au 31 déc.
2014 : 466

En équivalent temps plein : 441,9

Agents titulaires : 328

Agents non titulaires : 138

Agents nommés stagiaires : 30

Agents ayant suivi une action
de formation : 257

Agents présents aux matinées
d'accueil des nouveaux agents :
70

Élèves, étudiants ou adultes en
reconversion professionnelle
accueillis en qualité de stagiaires
au sein des services municipaux :
104

Pour la première année, la Mairie du Bouscat a organisé 4 rencontres d'accueil, sur ½ journée chacune, pour les agents ayant récemment rejoint les services municipaux. Ces manifestations ont permis de présenter le rôle de la collectivité, son fonctionnement, ses projets, les valeurs qu'elle véhicule, ce que représente le fait de devenir agent municipal œuvrant au service du public et de l'intérêt général. La « malette de l'agent bouscatais » composée d'un guide reprenant les éléments précités, l'ensemble des guides du plan d'éco-responsabilité interne, notre charte d'engagement, le guide du CNAS, le calendrier des manifestations, un éco-cup, une tasse, l'annuaire des services... est distribuée aux personnes conviées. En plus de faciliter l'adaptation des agents à leur nouvel environnement professionnel, ces réunions favorisent la continuité d'un service public de qualité et le développement d'un lien de proximité avec les responsables hiérarchiques et les élus également présents. Le taux de satisfaction des agents conviés s'élève à

plus de 90 %.

Le système d'évaluation des agents a été profondément rénové en 2014. Les critères d'appréciation de la valeur professionnelle et de la façon de servir ont été mieux définis et précisés. Désormais plus objectifs, ils permettent de meilleurs échanges lors des entretiens annuels d'évaluation. Le nouveau dispositif amène surtout une harmonisation des pratiques au sein de la collectivité, et donc plus d'équité de traitement entre les agents malgré des missions et des évaluateurs distincts.

2014 a été une année électorale également dans la fonction publique territoriale. Les élections professionnelles pour la désignation des représentants du personnel dans les instances consultatives se sont déroulées le 4 décembre, la direction des ressources humaines a été chargée de leur organisation pour le comité technique et le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail de la Mairie et du C.C.A.S.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Elaboration du nouveau plan de formation triennal pour 2016-2018.
- > Evaluation et prévention des risques psychosociaux.
- > Accompagnement des mutualisations et transferts d'agents communaux vers Bordeaux Métropole.
- > Lancement des recrutements pour une ouverture de la Médiathèque et MVEA début 2016.



Élections professionnelles des représentants des agents en comité technique de la Mairie et du CCAS
Taux de participation : 60 %
Résultats : CFDT : 64,7 %
CGT : 35,3 %



LE FONCTIONNEL

Direction des services techniques

- > Cadre de vie/Urbanisme/Qualité de la ville
- > Travaux Régie, logistique, Garage et Propreté
- > Espaces verts, Environnement
- > Patrimoine et Bureau d'études
- > Voirie, Éclairage Public



5 Agents

0 € Investissement

102 212 € Fonctionnement

« Permis de construire ? Un dossier administratif, oui mais pas que... mon métier, d'abord c'est l'écoute du futur acquéreur, de l'usager, de l'architecte. Je les accompagne et les conseille dans leurs projets. Le meilleur pour la fin dit-on ! Je confirme.

La visite de récolement permet de se rendre compte des travaux achevés et surtout de voir le sourire et la fierté du pétitionnaire. Une bonne journée s'annonce... »

Christelle GALAN,
Instructrice droit des sols



L'URBANISME DE PROJET : UNE CONCERTATION ET UNE IMPLICATION DE TOUS LES ACTEURS POUR CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN

- > Renseigner et conseiller le public sur la faisabilité d'un projet en lien avec le règlement du Plan Local d'Urbanisme.
- > Instruire et délivrer les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir) et les demandes de pose denseignes et de publicité.
- > Traiter et suivre les dossiers fonciers.
- > Contrôler l'application du droit des sols : surveillance du bâti, procès verbaux d'infraction et récolement des travaux.
- > Établir et suivre le Plan Local d'Urbanisme.
- > Traiter toutes les questions des administrés et leurs doléances sur le cadre de vie.
- > Traiter les problèmes d'hygiène et de salubrité rencontrés sur la commune.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre total de dossiers déposés et traités (PC, DP, PD et CU) : 881

Nombre total de Déclarations d'Intention d'Aliéner déposées : 493

Nombre de personnes reçues pour étudier la faisabilité d'un projet : 658

Nombre de permis de construire et déclarations préalables accordés : 311

Nombre de doléances traitées : 211

Délai moyen "réponse écrite" : 6,65 jours

Le service urbanisme s'est attaché en 2014 à poursuivre le suivi du projet de l'îlot Renault en organisant notamment une période de concertation qui s'est déroulée du 2 juillet au 30 septembre, en salle des pas-perdus. 117 personnes sont venues découvrir la maquette du projet et ont pu faire part de leurs observations dans un registre. Un bilan de cette concertation a été dressé et affiché en mairie en décembre 2014.

Le service a continué de participer aux réunions de travail sur la révision du Plan Local d'Urbanisme en collaboration avec la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'Agence d'urbanisme. Cela a permis d'affiner les périmètres des futurs zonages en fonction des différents quartiers et de la constructibilité que la ville souhaite y donner.

L'année a été marquée également par la contribution de la commune à l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) avec la CUB et le prestataire Cadre et Cités en charge de sa rédaction.

Concernant l'activité du service « Qualité de Ville », 418 doléances ont été traitées cette année. Les demandes des Bouscatais abordent des domaines très variés allant des services au public (près de 35 %), à la propreté des rues. 7,4 % des doléances sont relatives à l'urbanisme et 11,24 % des demandes sont dirigées vers la police municipale.

Enfin, les préoccupations certaines des habitants se tournent vers la voirie avec des interrogations sur les travaux (5,26 %), l'état des trottoirs (13,15 %) mais aussi la signalisation (5,74 %).

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Mise en service du « book sur les constructions de référence sur le territoire de la commune ».
- > Campagne de communication sur le Programme d'Intérêt Général (PIG).
- > Évolution du dispositif de mise à disposition de raticide.



Le service a organisé la concertation de l'îlot « Libération-centre-ville » qui s'est déroulée sur 3 mois. Toutes les conditions ont été mises en œuvre pour que le public ait accès à un espace convivial au sein duquel il pouvait prendre connaissance du projet dans son intégralité, via une maquette 3D et des planches A0. 5 agents de la DST étaient mobilisés pour les accompagner et répondre à toutes leurs interrogations.

30 Agents

412 891 € Investissement

773 447 € Fonctionnement

« En charge de l'accueil, du secrétariat, du suivi RH, de la comptabilité des factures et des bons de commande, des stocks de produit divers au sein du CTM et de la commune (hygiène, propreté canine, vêtements de travail et EPI pour les agents du CTM...) depuis 1 an, j'ai découvert la très grande diversité des missions des agents et collègues dans ces services indispensables au bon fonctionnement de notre collectivité. Grâce à leur professionnalisme, leur disponibilité, leur réactivité et leur humanité, ils apportent des solutions rapides aux différents problèmes et demandes qui nous sont transmis. »

Bernadette PERRIN,
Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe



MAINTENIR LE PATRIMOINE COMMUNAL ET ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

- > Entretien des bâtiments communaux tous corps de métiers.
- > Poser et entretenir le mobilier urbain sur le domaine public.
- > Installer et démonter du matériel pour manifestations.
- > Collecter les déchets verts des particuliers et des espaces verts communaux.
- > Collecter les encombrants et les ordures des corbeilles sur les sites municipaux et sur le domaine public.
- > Gérer la déchetterie.
- > Nettoyer manuellement et mécaniquement les 65 km de voirie.
- > Entretien et réparation des véhicules municipaux (66 véhicules et 23 engins agricoles lourds).
- > Assurer la gestion financière des bons de commande, le suivi des factures des fournisseurs et le rapprochement des factures.
- > Gérer et distribuer les matériels stockés en magasin.
- > Accueillir et renseigner le public.

CHIFFRES CLÉS :

TRAVAUX EN RÉGIE : 2 103

PROPRETÉ

Déchets non recyclés : 130 tonnes

Déchets verts municipaux : 95 tonnes

Déchets verts en porte à porte : 385 tonnes

Poids total collecté : 770 tonnes

GARAGE

Parc total : 66 véhicules

Véhicules propres : 20

Interventions mécaniques en régie : 630

Tourné vers la satisfaction des administrés mais également des services internes, le centre technique municipal (CTM) regroupe des missions diverses et nécessite de développer la polyvalence des agents qui en font partie. À cette fin, des tutorats formalisés dans le domaine de l'arrosage intégré et de la menuiserie ont été menés en 2014 avec des résultats variables mais intéressants selon les binômes. Ainsi, le tutorat de menuiserie a permis de dégager 197 heures de formation sur les nombreuses techniques à acquérir, avec des réalisations concrètes dont une charpente complète pour une avancée d'un bâtiment. La poursuite de ces expériences est envisagée sur la plomberie, la serrurerie et la mécanique.

L'activité du CTM en 2014 confirme l'augmentation constatée ces dernières années.

Le service a dû faire face à une hausse des demandes de travaux réalisés en régie (+5,2 %) et a participé à un nombre plus important de manifestations avec une demande corrélative de matériel demandé à gérer plus conséquente.

Le service a également connu une augmentation du poids des collectes (+5,6 %) et a terminé la couverture du territoire initiée depuis 2013 par la distribution de sacs réutilisables pour l'enlèvement des déchets verts sur les secteurs 1-2-3 : plus de 14 000 sacs ont été distribués sur l'année.

Dans un souci d'économie, 630 réparations ont été réalisées par le garage, soit une croissance de 26 %. Cela a permis de conserver certains véhicules plutôt que de se tourner vers leur remplacement.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Mise en place d'un outil de saisie et de suivi des demandes de travaux des services.
- > Installation des 5 centres de vote pour les deux élections.
- > Préparation à la mutualisation avec Bordeaux Métropole.



Avec l'arrivée d'une personne en charge du suivi et de l'entretien du mobilier urbain, le service a développé la géolocalisation des éléments de mobilier urbain sur l'espace public. Ainsi, sont désormais cartographiés, les arceaux vélos, corbeilles de rue, potelets et barrières, jardinières, bancs publics.

24 Agents

312 570 € Investissement

980 771 € Fonctionnement

« J'ai en charge, avec deux collègues, l'entretien des espaces verts sportifs des Ecus et de Jean Jaurès. Nous avons le souci permanent de mettre à disposition des clubs sportifs la meilleure qualité de surface de jeux tout en respectant les équilibres écologiques par l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires. »

Rudy GLEYAL
Adjoint Technique de 2^{ème} classe.



DES ESPACES NATURELS ET PUBLICS DE QUALITÉ

- > Entretien des espaces verts publics dans les parcs, jardins, dans les bâtiments communaux, sur le domaine public et les terrains de sports.
- > Assurer la préservation des milieux naturels et participer à la biodiversité en milieu urbain.
- > Gérer le parc arboricole de la commune et les arbres remarquables.
- > Mettre en culture sous serre.
- > Créer de nouveaux espaces verts écologiques et à usage du plus grand nombre.
- > Expérimenter et développer de nouvelles pratiques écologiques, plus respectueuses de l'environnement.
- > Développer les jardins partagés.

CHIFFRES CLÉS :

Arbres isolés : 124

Arbres abattus pour raisons sanitaires : 12

Plants cultivés sous serre : 18 000

Jardinières entretenues : 200

Surface enherbée : 161 000 m²

Surface de massifs : 12 300 m²

Surface totale entretenue : 173 000 m²

Le développement de l'entretien écologique des 50 000 m² du bois du Bouscat se poursuit en application d'un plan de gestion précis.

Il implique, notamment, une absence totale d'utilisation de produits phytosanitaires, l'interdiction de faire entrer des matières polluantes, la conservation des matières produites dans le bois sur site afin de favoriser la biodiversité (par exemple après une taille des arbres, le bois coupé reste dans le bois), ainsi qu'une gestion du flux des participants dans le cadre des ateliers menés dans le bois.

En parallèle, dans le secteur Lyautey, des travaux d'aménagement pour les piétons et les cyclistes ont débuté, pour arriver à la mise en place d'espaces verts en bordure des voies composés d'arbres mellifères en lien avec le rucher et d'arbustes à fruit, clin d'œil au bois des gourmands du Bois du Bouscat.

Un important travail a été réalisé dans le secteur Montaigne avec pour objectifs la favorisation de la biodiversité ainsi que l'appropriation de ces nouveaux espaces verts par les habitants en créant une sensation de « jardin en ville ».

Le service s'est également employé à harmoniser la gestion de l'ensemble des parcs de la commune. Ainsi, le parc de la Chêneraie a bénéficié d'un changement d'équipe pour s'offrir une remise en état et déployer la gestion différenciée des espaces, le tout sans recours aux produits phytosanitaires, comme cela s'applique déjà dans d'autres parcs.

Le service a participé activement à la fête des jardins par le biais d'ateliers mettant en valeur le savoir-faire communal tout en donnant des conseils ciblés aux habitants sur les problématiques qu'ils rencontrent. Dans le cadre de cet événement, un paysage éphémère a été créé sur la place de la Mairie avec pour thématique l'histoire maraîchère de la commune.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Création de nouvelles parcelles et gestion des jardins familiaux Godard.
- > Créations de murs végétalisés de grande hauteur
- > Végétalisation de l'avenue Lyautey, de la rue Marcelin Berthelot, de la place Montaigne et de la rue Raymond Lavigne.
- > Animation d'un jardin partagé dans l'espace du bois du Bouscat.
- > Préparation à la mutualisation avec Bordeaux Métropole.



« la Ville s'est inscrit dans le projet métropolitain des « 55 000 hectares » qui vise à préserver et renforcer la nature en ville. À ce titre, le site de Ravezies - La Vache a été retenue comme site d'expérimentation. Une équipe pluridisciplinaire missionnée par la métropole a ainsi travaillé en 2014 sur le cheminement de l'ancienne voie ferrée pour imaginer de nouvelles fonctions urbaines, paysagères, de déplacement et de nature. 2 ateliers de concertation ont été menés avec les riverains pour enrichir la réflexion. Les diagnostics et les préconisations ont permis d'établir des « indices nature » qui guideront sur les prochaines années le projet de requalification de cet espace. »

4 Agents

0 € Investissement

211 448 € Fonctionnement

« Je m'occupe de la veille réglementaire des établissements en matière de sécurité incendie, d'accessibilité, des aires de jeux, des installations sportives. Je planifie les visites des Commissions de Sécurité dont je suis le secrétaire. Je suis les travaux de mise en conformité des bâtiments ainsi que les projets et les travaux de réalisation de nouvelles aires de jeux. »

Pascal LALAGUE
Agent de Maîtrise.



CONCEVOIR ET PLANIFIER LES INVESTISSEMENTS

- > Concevoir et suivre les investissements de la ville sur son patrimoine bâti (existant ou à construire).
- > Suivre l'ensemble des contrats d'entretien et de maintenance.
- > Organiser et suivre les commissions de sécurité.
- > Mettre en œuvre des travaux de conformité des ERP (établissements recevant du public) communaux.
- > Préparer les séances de la commission communale d'accessibilité.
- > Définir et mettre en œuvre l'accessibilité des équipements communaux aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes en réponse à la loi de 2005 sur le handicap.
- > Suivre l'ensemble des consommations des fluides (eau, gaz, électricité) de l'ensemble des bâtiments communaux.
- > Prévenir les problèmes de légionellose (analyses préalables et travaux).

CHIFFRES CLÉS :

Montant des travaux suivis :

1,1 millions d'euros

Taux de réalisation du budget (mandaté et engagé) :

96 %

Interventions accessibilité des bâtiments :

43

Cette année, a été achevée l'installation de la signalétique des bâtiments communaux, du bois du Bouscat et des bureaux de votes.

Le service a également poursuivi la rénovation de l'Orangerie : après deux tranches de travaux sur la toiture, les coursives intérieures ont été rénovées.

Dans le cadre du programme d'accessibilité, de nombreux travaux ont été réalisés, notamment dans les écoles élémentaires centre 1 et 2, à l'église, au cimetière, dans les bureaux de votes.

Par ailleurs, d'importants travaux ont été engagés dans la cuisine centrale. Ce bâtiment avait besoin d'une remise à niveau de la conformité dans les cuisines ainsi que d'un rafraîchissement des façades, d'une rénovation des enrobés des parkings (transaction avec la société Sogères, anciennement titulaire du marché public d'exploitation de la cuisine centrale).

Parallèlement, des travaux de remise en conformité,

de lutte contre les termites et la légionellose, ont été poursuivis dans l'ensemble des bâtiments de la ville.

De nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer le confort des usagers et la qualité du service.

Ainsi, dans le complexe Jehan Buhan, le parvis a été aménagé (poursuivi sur 2015), l'éclairage extérieur finalisé, les locaux sonorisés, la VMC et du carrelage dans les vestiaires installés et des puits de jour créés.

Un traitement d'air a été réalisé dans la salle de lutte à Jean Martial, des vestiaires ont été créés au commissariat et à l'école élémentaire Lafon Féline, le réseau de chauffage de la Crèche Chenille Verte a été entièrement rénové.

De nombreux puits de lumière ont été installés sur les sites de la maternelle Chenille Verte, de la crèche familiale et au pôle Petite Enfance. Ces travaux ont un double avantage : redonner de la lumière naturelle dans des pièces sombres et faire des économies d'électricité.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > La restructuration de la Maternelle Lafon Féline.
- > L'installation du CCAS dans les anciens locaux de la MDSI au Centre Administratif Max Monichon.
- > La création d'un espace coworking.
- > La livraison de la Médiathèque et de la MVAE en fin d'année.
- > L'équipement de télérelève des compteurs d'eau.



Un service technique moderne ne peut pas se passer d'un logiciel de gestion des bâtiments communaux. Celui qui a été retenu aidera à gérer au mieux l'état des bâtiments et à planifier les investissements nécessaires. Ainsi, il offre la possibilité d'assurer la gestion des fluides (eau, gaz, électricité), ce qui permettra de cibler les bâtiments « énergivores » et, par conséquent, les investissements futurs.

2 Agents

973 773 € Investissement

435 340 € Fonctionnement

« Je m'occupe principalement de la coordination et la surveillance des travaux d'enfouissement des réseaux secs et des aménagements de voirie, de l'entretien de l'éclairage public délégué au Syndicat Électrique de la Gironde (SDEEG) ainsi que des arrêtés d'occupation du Domaine Public avec Emmanuelle Rodez. »

Dominique NART
Agent de Maîtrise Principal



DES VOIES ENTRETENUES ET MODERNES AMÉLIORANT LE CADRE DE VIE

- > Coordonner et suivre les travaux d'enfouissement des réseaux secs.
- > Suivre les travaux de voirie réalisés par la Communauté Urbaine de Bordeaux et la commune.
- > Rédiger les arrêtés de circulation (temporaires ou permanents).
- > Mettre en accessibilité de la voirie et des espaces publics au bénéfice des personnes à mobilité réduite.
- > Suivre l'entretien de l'éclairage public effectué par le SDEEG, concessionnaire du réseau.
- > Acheter et mettre en place du mobilier urbain.

CHIFFRES CLÉS :

Pannes d'éclairage public: 758

**Enfouissement des réseaux secs
rue Rigal:** 203 m

**Enfouissement des réseaux secs
rue Denfert Rochereau:** 160 m

**Enfouissement des réseaux secs
avenue M. Berthelot:** 965 m

Arrêtés temporaires: 973

Arrêtés permanents: 25

Le service intervient sur la voirie communale à différents titres.

Ainsi, des travaux d'enfouissement de réseaux ERDF, Télécom et éclairage public pour la rue Rigal (partie comprise entre la rue Branly et l'ancien passage à niveau), l'avenue Marcelin Berthelot et la rue Denfert Rochereau ont été coordonnés par le service cette année.

Par ailleurs, la réfection complète des deux parkings du centre Max Monichon et de la place Dennery a été réalisée. Les impasses de la Ferme, du Bois, des Tribunes et Climenet ont été mises aux normes avec réalisation d'enrobé suite aux travaux de voirie du boulevard du Maréchal Lyautey dont les travaux d'aménagement d'espaces verts seront finis en mars 2015.

Le service a également participé à la création d'une nouvelle zone bleue dans le quartier Jean Jaurès (implication dans la réunion publique de concertation, rédaction des arrêtés permanents de voirie).

La géolocalisation de l'ensemble de notre éclairage public (2423 points lumineux et 80 postes de commande) a été terminée cette année.

Sur l'année 2014, 1036 arrêtés de circulation ont été pris: le nombre d'arrêtés pour déménagements est resté stable par rapport à 2013 (211); en revanche 10 arrêtés de plus ont été pris en 2014 pour l'organisation de cérémonies et/ou de manifestations.

ET POUR 2015, DES PROJETS...

- > Enfouissement de réseaux avenue R. Schuman entre rue Mermoz et boulevard Pierre 1^{er}.
- > Enfouissement de réseaux rue Michelet / Gallien avec réfection de la voirie.
- > Création d'une zone de stationnement avenue Aristide Briand.
- > Aménagement de voirie et des espaces verts de l'avenue M. Berthelot.



En 2014, la commande centralisée de l'éclairage public ainsi qu'une quinzaine de récepteurs ont été changés afin de mieux réguler les allumages et extinctions de nos éclairages publics.

Connectez-vous @ la ville !



YouTube



www.mairie-le-bouscat.fr

Communication : 05 57 22 26 12
communication@mairie-le-bouscat.fr

